

SOMMAIRE

| | |
|--|------|
| DÉCLARATION SUR L'HONNEUR..... | 2 |
| RÉSUMÉ..... | 3 |
| INTRODUCTION..... | 4 |
| 1. La médiation culturelle et de la danse en Suisse..... | 5 |
| 1.1. La médiation culturelle..... | 5 |
| 1.2. La médiation de la danse..... | 7 |
| 2. La médiathèque de la Collection suisse de la danse..... | 8 |
| 2.1. Définitions..... | 8 |
| 2.2. Conservation versus valorisation..... | 9 |
| 2.3. Les publics-cibles..... | 9 |
| 2.4. Les ressources attribuées à la médiation culturelle..... | 11 |
| 2.5. La médiation culturelle à la CSD..... | 12 |
| 3. Analyse des actions de médiation à la CSD..... | 15 |
| 3.1. Catalogue d'actions..... | 15 |
| 3.2. L'atelier Corps & Graphie..... | 16 |
| 3.3. La performance <i>Histoire en corps</i> | 18 |
| 4. Pour une méthode appliquée de conception d'action de médiation..... | 20 |
| 4.1. Danse et écriture..... | 20 |
| 4.2. Exemple d'application de la méthode..... | 22 |
| CONCLUSION..... | 23 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 24 |
| ANNEXE A Collection suisse de la danse (2017) : Politique d'action culturelle et scientifique..... | I |
| ANNEXE B Schémas : le triangle de la médiation et la circulation des œuvres..... | XII |
| ANNEXE C Catalogue des actions culturelles et scientifiques de la CSD de 2011 à 2017..... | XIII |
| ANNEXE D L'atelier Corps & Graphie à la Nuit de la lecture 2017..... | XXI |
| ANNEXE E Histoire en corps : Programme de soirée..... | XXV |

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur avoir rédigé personnellement ce travail écrit. Celui-ci n'a pas d'autres sources que celles que j'ai indiquées systématiquement dans le texte (avec les citations entre guillemets) et dans les références bibliographiques.

J'ai pris connaissance que la fraude et le plagiat seront sanctionnés par un échec et seront également communiqués au Rectorat qui est compétent pour prendre des sanctions disciplinaires.

Lieu: Yveroy

Date: 12 octobre 2017

Signature: 

RÉSUMÉ

La médiation culturelle et de la danse est en plein développement en Suisse. La Collection suisse de la danse œuvre en faveur de la conservation et de la valorisation du patrimoine chorégraphique helvétique de différentes manières et notamment en s'inscrivant dans cet essor des actions de médiation. Sa médiathèque représente en tant que pôle de collections spécifique un axe très intéressant à suivre, de par les liens étroits qu'entretiennent danse et écriture.

Dans ce travail, nous étudierons les enjeux d'une médiation spécifique à la danse et à une médiathèque à travers l'exemple de la Collection suisse de la danse. Nous aborderons en particulier la question des définitions et des ressources de la médiation, la problématique des publics-cibles, avant d'élaborer une méthode de conception d'action de médiation spécifique à une médiathèque de danse.

Mots-clés :

médiathèque ; médiation ; danse ; Suisse ; public



Performance Histoire en corps le 17 novembre 2016 à la Collection suisse de la danse, Lausanne © Joëlle Misson-Tille

INTRODUCTION

*« La danse est l'apocalypse du texte,
pas comme chaos mais dans le sens étymologique
(du grec 'apo-kalupto', ôter le voile),
elle révèle les mots et ramène à la fin du livre. »
Angelin Preljocaj
(Citée dans Alexia Psarolis, 2017, p. 8)*

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Collection suisse de la danse (CSD) est le centre national de compétences en matière de conservation et de valorisation du patrimoine chorégraphique suisse. Elle est composée de trois pôles de collections : les archives, la documentation, ainsi que la médiathèque. Son bureau de Zurich est spécialisé dans l'audiovisuel et son bureau de Lausanne prend en charge tous les autres types de documents (écrits, images, costumes et objets). Dans le cadre de ce travail, nous décrirons principalement les activités du bureau de Lausanne, car c'est celui qui accueille la médiathèque, qui nous intéresse ici.

Le 6 juin 2017¹, la CSD a fusionné avec la Schweizer Theatersammlung (STS) sise à Berne, pour donner une nouvelle fondation SAPA - Swiss Archive of the Performing Arts. Ce dont nous parlerons dans le présent travail concernant la période du 1^{er} janvier 2011 au 6 juin 2017, nous utiliserons le nom de l'ancienne fondation de la Collection suisse de la danse.

Les collections de la médiathèque de la CSD sont à la fois historiques (ouvrages anciens, rares et précieux, bibliothèques d'artistes) et actuelles (suivis des parutions et actualités de la recherche). C'est donc une médiathèque à caractère patrimonial et de recherche, spécialisée en danse. Son existence corollaire aux fonds et collections archivistiques de la CSD lui donne une mission particulière : tisser les liens avec les autres pôles de compétences, mettre en valeur les réseaux internes et externes de ressources et valoriser les échanges entre historicité, présent de la création chorégraphique et transmission aux générations futures.

Le public actuel de la CSD vient consulter les fonds et collections à des fins de recherche scientifique. C'est un public de niche, restreint, captif dans le sens où la CSD va rassembler et mettre à disposition des ressources qui n'existent qu'en son sein. En revanche, tous les autres publics sont à atteindre et fidéliser. Ces publics, qui n'ont à priori aucun besoin de consulter des ressources spécifiques à la danse, ne seront mobilisables que par l'intermédiaire d'actions conçues pour eux, qui les inviteront à occuper les lieux de la CSD et à participer à des activités, plus que d'utiliser ses ressources. Ainsi, c'est un objectif de sensibilisation au patrimoine et à la culture chorégraphiques qui doit être visé en premier si l'on veut être raisonnable, cohérent et pertinent envers ces publics.

La médiation constitue l'élément essentiel à la mise en œuvre de cet objectif premier de sensibilisation. En effet, la médiation va permettre de positionner et d'ancrer

¹ Mentionnons par souci d'exactitude que la fusion a été signée juridiquement le 6 juin 2017 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Nous ne tiendrons pas compte de cette rétroactivité dans l'appellation de la fondation, afin de simplifier la lecture du présent travail en ne jonglant pas entre les noms successifs de l'institution.

fortement auprès des publics les apports que la médiathèque, et la CSD dans son ensemble, vont proposer. Ces apports doivent d'ailleurs être objectivés clairement. Mais quelle médiation ? Quelle médiation spécifique à la danse ? Quelle médiation de la danse spécifique à une médiathèque ? Comment tirer parti de ses ressources ?

Dans ce travail final, nous dresserons un état des lieux de la médiation culturelle en Suisse et en particulier de la médiation de la danse, afin de comprendre la vision de ce domaine qui est défendue et à défendre. Nous réaliserons ensuite un bilan des stratégies et actions en cours à la CSD (politiques de développement et exemples). A partir de ces constats, nous tenterons de définir une méthode de conception d'une médiation spécifiquement conçue pour la médiathèque de la CSD.

1. La médiation culturelle et de la danse en Suisse

1.1. La médiation culturelle

La médiation culturelle, dans ses différentes appellations, définitions et recoupements avec d'autres concepts, est soutenue au niveau mondial par l'UNESCO² et par des associations faîtières telles que l'ICOM³ (International Council of Museums), au niveau national par les politiques publiques de la culture. En Suisse, la médiation culturelle est soutenue au niveau national par l'Office fédéral de la culture (OFC) et Pro Helvetia, au niveau cantonal ainsi qu'au niveau communal et par le tissu institutionnel et associatif qui la mettent en œuvre. Plusieurs associations lui sont dédiées en Suisse, dont Médiation Culturelle Suisse et Mediamus. Le domaine de la médiation culturelle est en plein essor grâce à cette reconnaissance officielle des autorités publiques comme des acteur-ric-e-s culturel-le-s.

Dans l'ouvrage *Le temps de la médiation* qui nous servira de référence tout au long de ce travail, l'OFC prend position en faveur de la médiation culturelle en ces termes :

« L'accent mis sur les aspects participatifs et inclusifs s'explique par l'importance que le Conseil fédéral accorde à la culture: "La culture est un facteur essentiel de la vie sociale et politique, un instrument efficace d'intégration et de cohésion sociales. Une politique culturelle active ne se limite ainsi pas à la promotion de la création artistique ou à la sauvegarde du patrimoine culturel. Elle vise à faire participer autant que possible tous les groupes de la population à la vie culturelle. [...] Les arts aiguisent notre perception et élargissent notre conscience. Il n'y a pas meilleure école que l'art pour apprendre à voir, à éveiller l'attention, à différencier. Une écoute, une pensée, un regard précis et critique apprennent à l'homme l'attention, l'expression et le discernement. Quand une perception sensorielle devient connaissance émotionnelle ou intellectuelle, elle a une portée sociale. La culture, et c'est là sa valeur intrinsèque, permet à l'homme de se comprendre lui-même et le monde qui l'environne, de comprendre les autres et de s'en faire comprendre." (Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2012 à 2015) » (Mörsch, 2015, p. 128).

² http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/CLT/pdf/Arts_Edu_RoadMap_fr.pdf

³ <http://icom.museum/programmes/art-and-cultural-heritage-mediation/>

Le temps de la médiation prône la pédagogie comme centrale : « Dans la pratique de la médiation culturelle ainsi comprise, les dimensions pédagogique, artistique et sociale s'interpénètrent, et des méthodes didactiques sont utilisées afin de concrétiser des objectifs de formation. » (Mörsch, 2015, p. 14). Cependant, elle est comprise « moins comme une transmission de savoir que comme l'instauration de flux d'échanges entre le public, les oeuvres, les artistes et les institutions, et sa mission comme la mise en relation des différents points de vue. » Il est question d'amener à la rencontre des œuvres et de s'en servir comme « points de départ d'un dialogue et d'une expérience esthétique » (ibid., p. 17).

La notion d'apprentissage revient tout au long de l'ouvrage, appliquée non seulement aux publics-cibles des actions de médiation, mais également à leurs instigateur-riche-s et aux médiateur-riche-s dans leur propre pratique. Ainsi, la réflexivité et l'auto-réflexivité sur la médiation culturelle sont mises à l'honneur à chaque chapitre du livre. Il est alors possible de parler d'un « apprentissage qui prolonge la vie » plus que tout au long de la vie et de donner pour mission aux médiateur-riche-s d'investir stratégiquement leur situation « en faveur d'un plus grand sentiment de justice » (ibid., p. 166).

Les ouvrages traitant du sujet de la médiation culturelle débutent souvent par une mise en garde sur la géographie variable de la définition du sujet. Nous n'essaierons donc pas ici de définir ce qu'est la médiation culturelle, mais choisirons les arguments les plus emblématiques donnés dans les ouvrages consultés, qui nous semblent les plus à même de défendre l'importance de la médiation culturelle pour la société :

- Faire vivre, perpétuer et transmettre le patrimoine culturel et la création artistique ;
- Amener les publics au contact du patrimoine et de la création ;
- Amener les publics à se les réapproprier ;
- Inscrire la culture dans le paysage actif de la société ;
- Participer à la citoyenneté et au débat public ;
- Lutter contre les inégalités et les discriminations ;
- Ouvrir les esprits et éveiller à la pensée critique ;
- Participer au dialogue et au lien social ;
- Participer au développement personnel de chaque individu, dont dépendent tous les points précités.

Citons encore une fois *Le temps de la médiation* qui porte l'ambition de la médiation culturelle à une dimension supplémentaire de résistance citoyenne et de construction personnelle et collective :

« Une médiation culturelle qui se comprend comme une pratique critique des structures hégémoniques souligne le potentiel représenté par l'expérience de la différence dans l'éducation artistique et oppose au concept d'efficience la revalorisation de l'échec, des mouvements exploratoires, des processus ouverts et d'une inutilité offensive comme un facteur de perturbation. Au lieu de faire croire aux individus que la volonté de s'améliorer en permanence est la meilleure option de survie, elle leur ouvre des espaces où – en plus de la distraction, du plaisir, du goût de l'action, de l'entraînement de la perception et de la transmission du savoir – ils pourront identifier et résoudre leurs problèmes. Des espaces où le désaccord peut être vécu comme constructif. » (ibid., pp. 165-166).

1.2. La médiation de la danse

En préambule, notons que la médiation des arts de la scène et en particulier de la danse est soutenue à tous les échelons des politiques publiques, ainsi que par les associations et fondations spécifiques telles que l'Association vaudoise de danse contemporaine ou Reso Danse. Pour cette partie de présentation théorique, nous nous appuyons en particulier sur les actes du colloque qui s'est tenu à la Manufacture les 19 et 20 novembre 2010 et qui ont été publiés par les soins de la haute école sous la direction d'Anne-Catherine Sutermeister.

Ces actes de colloque s'inscrivent dans la vision de la médiation culturelle soutenue par la loi fédérale sur l'encouragement de la culture et celle de notre ouvrage de référence *Le temps de la médiation*, à savoir « *une manière de dynamiser la démocratisation culturelle* » (Sutermeister, 2011, p. 4) dans toute la complexité du concept, ainsi que « *d'explorer avec créativité les potentialités qu'offre cette activité et de contribuer ainsi à défendre une culture exigeante et stimulante* » (ibid., p. 9). Notons en plus que ces actes de colloque fournissent une étude approfondie des politiques culturelles en faveur de la médiation culturelle dans les cantons de Vaud et de Genève.

Selon Emmanuel Wallon, « *il convient avant tout d'analyser pour chaque art les dispositifs particuliers imposés par ses vecteurs, ses codes et ses supports, car l'originalité et l'efficacité des médiations procèdent d'abord de l'identité des disciplines* » (ibid., p. 17). Il est cependant très succinct dans l'explicitation de l'identité qui serait spécifique aux arts de la scène, ne citant que la présence, la participation et la rencontre, ainsi que l'adresse, l'assistance et la séance.

Marie-Christine Bordeaux s'interroge également dans ces actes de colloque sur la question des spécificités entre les actions destinées au patrimoine et celles aux arts scéniques. Pour la danse, elle note trois spécificités principales : la constitution encore en chantier de l'histoire de la danse ; « *l'emploi quasi permanent des langages artistiques dans la médiation* », en l'occurrence l'utilisation du médium dansé lui-même, qui implique ainsi des « *déplacements de la danse* » ; enfin, le lien avec les « *danses à pratiquer* » qui sont un pont vers les pratiques spontanées. Elle note que, dans sa médiation, « *la danse se déploie assez facilement dans des situations peu cadrées, inventives, souvent expérimentales* » (ibid., p. 31) de par les caractéristiques susmentionnées. En outre, du fait de la potentielle absence de l'œuvre (les publics de la médiation des arts scéniques n'étant pas forcément les mêmes que ceux des spectacles et l'œuvre scénique étant éphémère par nature), elle propose de parler de « *médiation intransitive* » (ibid., p. 33).

Pour le groupe de travail du Projet Danse de Pro Helvetia, Sonia Meyer (alors secrétaire générale de l'Association vaudoise de danse contemporaine) défendait en 2006 la médiation de la danse comme un outil pour « *améliorer la reconnaissance sociale de la danse* », mais également à un niveau supérieur développer « *un impact positif sur le tissu social* », ainsi que pour « *améliorer l'accès à la danse* » qui est vue « *comme art du mouvement, mais aussi comme langage* » et « *pour accroître la demande* » en formant les spectateurs de demain, c'est-à-dire en les rendant autonomes et exigeants, et enfin « *pour réduire les disparités régionales* » en étendant l'offre culturelle. La danse « *est non seulement une discipline artistique, mais aussi et surtout un moyen d'expression engageant, en lien avec l'évolution de la société* » (Meyer, 2006, p. 2).

Sonia Meyer propose de développer des actions selon les trois axes suivants : la pratique de la danse, la découverte des œuvres chorégraphiques, la promotion des métiers des arts de la scène.

2. La médiathèque de la Collection suisse de la danse

2.1. Définitions

La CSD collecte des objets et documents de natures très diverses et fait ainsi face aux défis propres aux collections mixtes. Chaque pôle de collections (archives, médiathèque, documentation) doit tenir compte des autres. Cette situation offre une grande richesse car les collections se répondent entre elles, établissant des liens et des intérêts croisés entre les documents et objets. Néanmoins, cette richesse a l'inconvénient de son avantage : elle rend la mise en œuvre d'actions coordonnées plus complexe.

En 2016, une *Politique de développement des collections de la médiathèque* a été rédigée, validée et est entrée en vigueur. Pour la première fois depuis sa création, la médiathèque était définie dans son statut, ses missions et son fonctionnement :

« La médiathèque de la CSD est une médiathèque patrimoniale, publique et spécialisée dans le domaine de la danse en Suisse. Elle fournit une offre documentaire de haute qualité, conformément à ses missions propres, à celles de la CSD et aux besoins de ses usagers. Elle a pour mission d'acquérir, cataloguer, indexer, conserver et valoriser les ressources éditoriales selon les critères qui seront définis dans le présent document et de les tenir à disposition de tous les publics intéressés, notamment ceux de l'enseignement et de la recherche. Elle est un lieu d'étude, de recherche et d'accès privilégié à l'information. Elle offre à tous ses usagers le meilleur soutien possible en vue de l'accomplissement de leur enseignement ou de leurs études, de la réussite de leurs recherches et de l'enrichissement de leurs centres d'intérêt. » (CSD, 2016, p. 4).

Pour la première fois également, dans un document stratégique de la CSD, la définition du cœur de ses collections a été établie sous l'appellation des Helvetica de la danse. Ceci est important car les actions de médiation culturelle menées par la CSD doivent avoir un lien avec les collections. Les Helvetica de la danse sont définis ainsi :

« Tout ce qui concerne les artistes chorégraphiques et acteur-ric-e-s du monde de la danse, de nationalité suisse ou dont la vie et/ou la carrière ont un lien avec la Suisse (c'est-à-dire ont influencé le paysage culturel suisse), ainsi que tout ce qui est connexe à ces personnalités :

- créations et mouvements chorégraphiques nés et/ou développés en Suisse ;*
- théories et discours chorégraphiques nés et/ou développés en Suisse ;*
- pédagogies et méthodes chorégraphiques nées et/ou développées en Suisse ;*
- institutions œuvrant dans le domaine chorégraphique et/ou de son étude. »*

(ibid., p. 7).

2.2. Conservation versus valorisation

Il existe à la CSD, comme dans toutes les institutions patrimoniales, une tension entre les deux pôles de la conservation et de la valorisation⁴. En effet, la mission de conservation pour les générations futures implique des mesures (préservation de la lumière, des manipulations, etc.) incompatibles avec celle de la valorisation (exposition, consultation, etc.). Au quotidien, une balance des intérêts est effectuée pour chaque document et objet.

Notre ouvrage de référence *Le temps de la médiation* publie dans une de ces rubriques « Changement de perspective » la prise de position de l'OFC concernant cette tension :

« La médiation culturelle peut être du ressort de l'Office fédéral de la culture, pour autant qu'elle soit étroitement liée aux propres mesures d'encouragement (art. 23, al. 1, LEC). Dans la pratique, cela s'applique par exemple à la préservation du patrimoine culturel (art. 10 LEC); préserver, ce n'est pas que collectionner et restaurer des biens culturels, mais aussi, et avec la même légitimité, les étudier, les cataloguer et en faire la médiation. » (Mörsch, 2015, p. 29).

Cette tension est débattue dans la *Politique d'action culturelle et scientifique* de la CSD comme impératif à prendre compte afin que les deux extrêmes de la chaîne ne conduisent pas la tension à une rupture, c'est-à-dire une destruction irréversible des objets eux-mêmes destinés à la valorisation ou de l'autre côté une mise au secret des collections rendant vaine l'action de conservation :

« Il existe une contradiction fondamentale dans les missions des institutions patrimoniales : d'un côté, la conservation pérenne des fonds et collections commanderait de ne pas sortir les objets et documents les constituant, tandis que de l'autre côté, cette conservation perd toute justification si ces mêmes objets et documents sont maintenus dans le secret des locaux de conservation. Cette contradiction est résolue quotidiennement en opérant dans chaque situation une balance des risques et bénéfices. Ainsi, la CSD se positionne en faveur d'une mise à disposition raisonnée mais résolue de ses fonds et collections, dans le respect de leur intégrité et de leur pérennité. Toutes les actions entreprises dans le cadre de la présente politique prennent en compte cet aspect essentiel : la sauvegarde matérielle et intellectuelle des biens culturels de l'humanité est indissociable de leur diffusion auprès des générations contemporaines et futures. Cet engagement moral et déontologique définit de manière élargie l'objet du présent document. » (CSD, 2017, pp. 4-5. Cf. Annexe A, pp. IV-V.).

2.3. Les publics-cibles⁵

Le public actuel de la médiathèque de la CSD a été étudié en 2016 lors de l'établissement de la *Politique de développement des collections de la médiathèque* :

⁴ Nous utilisons le terme utilisé par la CSD dans sa phrase de présentation générique, terme entendu ici comme toute action de mise en valeur, apportant de la valeur ajoutée aux informations contenues dans les documents et objets.

⁵ Nous utilisons ce terme en conscience des critiques qui y sont attachées. Cf chapitre 2.2 « Critique de l'approche par publics-cibles » de l'ouvrage qui nous sert de référence *Le temps de la médiation*.

« Le public actuel est composé à la fois de chercheur-se-s universitaires, d'étudiant-e-s et enseignant-e-s, de professionnel-le-s et futurs professionnel-le-s en danse, ainsi que d'amateur-ric-e-s de danse.

Selon les données de fréquentation analysées, le public vient essentiellement des milieux suivants :

- Formations professionnelles et universitaires :

Ce public a le plus souvent accès à la médiathèque attachée à son lieu d'étude ; s'il se déplace à Lausanne, il souhaite consulter en premier lieu des ouvrages scientifiques.

- Chercheur-se-s, écrivain-e-s et journalistes :

Ce public s'intéresse surtout à des ouvrages scientifiques et de référence ; il est en quête de ressources venant soutenir leur travail de recherche.

- Artistes chorégraphiques :

Les danseur-se-s et chorégraphes viennent principalement consulter des articles de journaux sur eux-mêmes ou sur leurs spectacles et tournées ; ce public utilise plutôt la documentation que la médiathèque.

- Écoles de danse privées :

Ce public cherche de préférence des ouvrages de la catégorie beau-livre.

- Amateur-ric-e-s de danse :

Ce public souhaite se renseigner sur les fonds et collections de la CSD, ainsi que sur ses activités ; toutefois, le prêt étant actuellement interdit, ce public ne s'attarde pas à la CSD et se réfère aux collections des médiathèques publiques. » (CSD, 2016, pp. 5-6).

Interrogeons-nous ici sur les publics-cibles de la CSD et de sa médiathèque. Pourquoi vouloir étendre la fréquentation ? Pourquoi vouloir la diversifier ? Ces volontés sont-elles une justification de l'existence de l'institution ou bien visant le développement des savoirs et savoir-faire des publics ? Si certains des publics-cibles ne viennent pas, n'est-ce pas qu'ils n'en ont tout simplement aucun besoin ? À ces questions, nous pourrions répondre par l'importance de la médiation culturelle et plus globalement de la culture pour la société, comme nous l'avons démontré dans la première partie de ce travail. Cette affirmation est évidemment très réductrice. Cependant, la question des publics-cibles pourrait amplement faire l'objet d'une étude en soi et nous nous résoudrons donc ici à renvoyer vers les ouvrages de référence sur le sujet afin de réfléchir plus profondément aux problématiques posées⁶.

Pour aller tout de même un peu plus loin, citons Margrit Bürer qui propose un déplacement intéressant de la problématique :

« Si l'on en croit les enquêtes, qui constatent que l'augmentation des offres culturelles ne va pas de pair avec une augmentation du chiffre absolu des intéressés, mais avec une augmentation de l'usage que ceux qui s'intéressent déjà à la culture font des diverses offres, il faut bien en conclure que les investissements dans la médiation culturelle ont surtout permis au «public spécialisé» d'élargir ses compétences. Ce constat n'est en soi pas négatif, mais il ne permet guère de légitimer les ambitions de politique culturelle implicitement liées à la médiation culturelle. Le nombre croissant de manifestations culturelles, d'artistes et d'institutions laisse présumer que

⁶ Par exemple : Eidelman, Jacqueline (dir.) (2007) : *La place des publics. De l'usage des études et des recherches par les musées*, Paris, Documentation française.

produire activement de la culture est plus attrayant que de la consommer. De ce point de vue, comme du point de vue de la réflexion à la base de la médiation, il faut donc continuer à approfondir les approches de la médiation culturelle qui atténuent la distinction entre "producteurs" et "consommateurs", entre enseignants et apprenants, et stimuler des relations d'échanges ouvertes. Je plaide ici, en plus d'une médiation culturelle professionnelle et différenciée, pour la prise en compte et la valorisation de cette médiation culturelle quotidienne et efficace, celle de tous ceux qui se sentent motivés par une oeuvre ou une production culturelle, qui le font savoir dans leur environnement immédiat et permettent ainsi aux autres d'y accéder. » (Mörsch, 2015, p. 182).

2.4. Les ressources attribuées à la médiation culturelle

La tension entre les deux pôles de la conservation et de la valorisation à la CSD est également palpable dans les ressources en personnel affectées. Le cœur de métier est clairement entendu comme celui de la conservation (archiviste, bibliothécaire, conservatrices spécialisées⁷) et aucun poste n'est dédié entièrement à ce qui est entendu sous le terme de valorisation. Cette seconde mission est mise en œuvre par toutes les employées parmi les tâches de leur cahier des charges respectif, à titre secondaire. Notons en outre qu'aucun poste budgétaire n'est intitulé ni dédié officiellement à la valorisation de manière pérenne.

Les missions de valorisation sont accomplies sous forme de projets pour lesquels des demandes de financement sont réalisées. Il est crucial ici de remarquer que les subventions reçues pour ces projets vont en partie financer et garantir une part des salaires des postes fixes de l'institution, le subventionnement par les autorités publiques du budget de fonctionnement n'étant pas suffisant.

Extrapolons au paysage des institutions culturelles dans leur ensemble. Le mode de financement par projet que nous venons de décrire n'est pas propre à la CSD, mais au contraire généralisé à la plupart des institutions. Nous tenons ici à souligner les failles de ce mode de financement dicté par l'économie de la culture, à savoir l'obligation de développer des projets pour recevoir des financements sur dossier, les subventions publiques étant insuffisantes à couvrir le budget global des institutions. En créant des projets, notamment de médiation culturelle, qui seront taillés (souvent même surdimensionnés) en fonction des critères de sélection des subventionneurs et non des besoins très spécifiques à chaque institution, les institutions peuvent ainsi compléter leur budget. C'est donc un écueil prévisible qui va consister à utiliser en partie ces subventions pour l'accomplissement des missions quotidiennes des institutions, et non en entier pour la réalisation du projet. Ce projet n'étant réalisé qu'avec une part seulement de l'argent reçu, ses objectifs définis seront d'autant plus difficiles à atteindre.

Les ressources humaines mobilisées pour réaliser le projet seront par conséquent sous pression, devant constamment composer des solutions pour atteindre des objectifs sans avoir reçus l'entier des moyens nécessaires et d'ailleurs attribués. Soulignons également que la constitution d'un dossier de projet est très chronophage, le temps nécessaire à cela étant pris sur les missions quotidiennes,

⁷ Nous utilisons dans le présent travail la forme féminine dès lors que la CSD emploie, par circonstance et non par choix, uniquement des femmes à tous les postes fixes.

qui seront donc négligées dès la première étape du projet. Ces ressources humaines courent perpétuellement entre l'accomplissement des missions quotidiennes et celui du projet, les résultats du projet devant obligatoirement être évalués et communiqués aux subventionneurs. Inévitablement, ces ressources humaines sous pression auront des conditions de travail peu favorables à leur santé physique et mentale, les effets d'un stress prolongé étant bien connus.

Notre ouvrage de référence *Le temps de la médiation* traite d'ailleurs du sujet dans un chapitre consacré à la gestion de la qualité de la médiation culturelle :

« Une pression supplémentaire s'exerce sur les contenus de la médiation culturelle lorsque des critères mesurables sont définis de l'extérieur et que les subventions sont conditionnées par les résultats de l'évaluation. Ainsi, l'étude de 2010 précise que l'application à la médiation culturelle des paramètres usuels de l'évaluation de la qualité comme «[...] l'organisation du projet, le potentiel des groupes-cibles, la mise en réseau, les répercussions publiques, [...], la durabilité» pourrait conduire à une évaluation défavorable des projets expérimentaux dont le résultat final est ouvert, car leur structure ouverte ne livre que peu de données utilisables par une évaluation fondée sur ces catégories (Keuchel 2010). A l'inverse, il existe un risque: il se pourrait que, dans sa pratique, la médiation, anticipant la nécessité de s'adapter et de travailler en fonction de ce genre de paramètres, entrave le développement de nouveaux concepts et s'engage, à la place, dans des voies conventionnelles. » (Mörsch, 2015, pp. 199-200).

2.5. La médiation culturelle à la CSD

Notre ouvrage de référence *Le temps de la médiation* envisage la médiation culturelle comme un échange d'égal à égal entre les institutions et les publics, l'un étant nécessaire au développement de l'autre, réciproquement :

« Actuellement, une vision élargie de la médiation culturelle fait l'objet de discussions: il ne s'agit plus (seulement) de familiariser divers publics avec les productions culturelles, mais de considérer ces publics eux-mêmes comme porteurs d'un savoir nécessaire au développement tant des institutions que des productions culturelles. La médiation culturelle devient ainsi un cadre à échanges. Les rôles d'enseignant_e et d'apprenant_e se décroissent. (...) L'on voit se dessiner ici un changement dans la manière d'envisager les institutions culturelles, qui se doivent à présent d'être performatives. Elles sont ainsi envisagées comme des lieux qui ne sont pas statiques, mais qui se recréent continuellement par l'effet conjugué des actions et des perspectives de celles et ceux qui les utilisent (ou non) et les investissent. » (Ibid., p. 46).

À la CSD, les choses n'en sont pas encore à ce stade de développement, bien que l'aspect performatif, dans son sens scénique ici, puisse être vu comme en vigueur dans certaines actions que nous mentionnerons plus loin et où l'institution est l'objet de performance dansée. Il faut reconnaître que les statuts de la fondation sont clairement plus orientés sur l'aspect de la conservation que sur celui de la valorisation. Toutefois, l'article 2 des statuts souligne l'importance dans les buts de la CSD « d'optimiser la mise à disposition des fonds » et indique qu'elle « peut par ailleurs organiser des manifestations et prendre d'autres mesures visant à améliorer l'accès aux documents » (CSD, 2011, p. 1).

En août 2017, la *Politique d'action culturelle et scientifique* de la CSD a été validée par la direction de l'institution et est donc entrée en vigueur⁸. Ce document de référence clarifie les objectifs de la fondation dans ce domaine et les moyens de les atteindre. L'établissement de ce document engage par ailleurs l'institution à mettre en œuvre la politique qui y est décrite⁹. C'est une grande avancée par rapport à la période antérieure à l'entrée en vigueur de cette politique, car une cohérence, une coordination et une vision faciliteront le travail, qui pourra donc prendre plus d'ampleur. Trois axes ont été définis dans cette politique : la valorisation, la médiation culturelle et la recherche scientifique. Ces trois axes doivent être réfléchis ensemble, avec comme plus petit dénominateur commun la volonté de diffuser les biens culturels de l'humanité aux générations contemporaines et futures, en l'occurrence le patrimoine chorégraphique suisse.

La *Politique d'action* définit les enjeux des actions, en tenant compte des statuts de l'institution :

« Par la mise à disposition optimisée et l'accès aux documents amélioré, il est entendu toute initiative créant un espace de dialogue entre les collections de la CSD et les publics. Il s'agit en premier lieu de la base de données archivistique publiée en ligne qui cumule les deux aspects cités précédemment et offre une première approche, limitée mais essentielle, des ressources de la CSD. La présente politique ne traite pas de cette infrastructure informatique, mais de toutes les activités et projets qui en prennent le relais.

Soulignons que l'utilisation du patrimoine matériel et immatériel lié aux collections est une condition sine qua non à la délimitation du champ d'action de la CSD : le lien avec les missions et ressources de l'institution doit être établi dans chaque activité et projet.

Par patrimoine matériel et immatériel lié aux collections, il est entendu : tous les objets et documents physiques et virtuels constituant les collections de la CSD, mais également tous ceux qui sont produits par l'institution elle-même. Les savoirs et savoir-faire dégagés autour de tous ces objets et documents par les membres de l'équipe de la CSD font partie de ce patrimoine, de même que les compétences spécifiques nécessaires aux professions déployées au sein de l'équipe. » (CSD, 2017, p. 4. Cf. Annexe A, p. IV.).

Dans le cadre du présent travail, nous traitons uniquement de la médiation culturelle. Les contours de la définition de la médiation sont à géométrie variable, comme le montre le chapitre 1 de l'ouvrage qui nous sert de référence principale à ce travail, *Le temps de la médiation*. Lorsqu'on établit une politique concernant la médiation culturelle au sein d'une institution, il s'agit donc dans un premier temps de définir précisément comment l'institution entend spécifiquement pour elle la médiation, en fonction de ses missions, de ses ressources, de ses collections et de son fonctionnement.

⁸ Par souci d'honnêteté intellectuelle, précisons que l'auteur du présent travail est une des autrices principales de la *Politique d'action culturelle et scientifique*.

⁹ Cependant, notons que cet engagement est remis en cause par la fusion, toutes les politiques devant maintenant être repensées et refondées en commun dans la nouvelle fondation. Les politiques établies jusque là par les deux anciennes fondations serviront de base de travail, d'où l'importance que la CSD puisse apporter sa vision grâce à ce document de référence.

En l'occurrence, la CSD s'est inspirée de la définition de Mediamus, donnée explicitement en référence dans sa politique :

« La médiation culturelle est un projet relationnel et formatif qui s'inscrit au carrefour de la culture, des institutions ou lieux culturels et des publics. Elle agit à l'interface de différents domaines, personnes et contenus. La médiation culturelle, fidèle à son étymologie, peut se définir comme « un milieu, une partie qui se trouve au milieu » et comme « ce qui se trouve entre deux objets ». La médiation culturelle revêt donc essentiellement un rôle de passeur entre individus, culture et société. Comprise comme une mise en relation, elle crée et surmonte des distances pour permettre une appropriation et une réflexion culturelles conscientes. »¹⁰

Puis, plus spécialement, la médiation a été définie pour elle-même par la CSD comme suit au paragraphe 4.2 :

« La médiation culturelle est mise en œuvre par la CSD sur le principe d'un dialogue entre : 1/ l'institution et les membres de son personnel ; 2/ ses fonds et collections ainsi que tous les objets et documents les composant ; 3/ les publics.

Ce dialogue a pour moteur des échanges, par définition réciproques, prenant comme point de départ les ressources conservées par la CSD et aboutissant à la création de nouvelles ressources (intellectuelles ou concrétisées), à la fois pour les publics et pour la CSD. Ce processus circulaire passe par la possibilité donnée aux publics d'une réceptivité accrue et d'une participation active, ainsi que dans l'idéal d'une réappropriation personnelle des ressources mises en jeu par la CSD dans l'action de médiation. La possibilité offerte de participer activement permet ensuite aux publics d'enrichir en retour les ressources au départ propres à la CSD.

Ainsi les publics ne sont pas ici seulement des récepteurs d'informations. Ce sont les interactions, initiées par les médiateur-riche-s, qui vont permettre d'aller plus loin que dans une action de valorisation. Lors d'une visite guidée par exemple, il s'agira non seulement de faire une présentation, mais également d'amener les participant-e-s à réfléchir par eux-elles-mêmes, de susciter des interrogations, d'entrer dans une écoute et un dialogue. La médiation se situe donc à la fois dans la réceptivité et dans la participation. » (CSD, 2017, pp. 6-7. Cf. Annexe A, pp. VI-VII.).

Nous proposons avec la première figure de l'Annexe B (p. XII) une représentation schématique de cette conception de la médiation culturelle adoptée par la CSD.

Questionnons-nous ici sur l'intérêt d'une médiation propre à la médiathèque de la CSD (sans omettre la coordination avec les autres pôles de l'institution). Regardons un peu ce qui se passe dans les équivalents de la CSD en France et en Allemagne. Le Centre national de la danse à Pantin en France offre un programme d'éducation artistique et culturelle destiné en grande majorité aux enfants. Sa médiathèque n'offre que des ateliers d'initiation à la recherche documentaire¹¹. Le Deutsche Tanzarchiv de Cologne offre quant à lui un programme de pédagogie muséale destiné principalement aux enfants. Sa bibliothèque est mentionnée dans l'action *Das tanzende Klassenzimmer* avec la collection cinématographique en soutien pour

¹⁰ <http://mediamus.ch/web/fr/rubriken/kulturvermittlung-bildung-und-vermittlung-im-museum>

¹¹ http://www.cnd.fr/eac/constituer_un_parcours

la partie théorique de l'action¹². Dans les deux institutions, les actions offertes pour les adultes consistent en des initiations à la pratique de la danse.

Pourquoi cet état de fait ? Nous pensons pourtant que le patrimoine éditorial, en l'occurrence à la CSD majoritairement écrit, mérite d'être mis en valeur et utilisé dans toute sa richesse à travers des actions de médiation culturelle au même titre que les autres objets et documents des pôles archivistique et documentaire. Il nous semble dommageable, pour les institutions elles-mêmes comme pour les publics, que les collections et les patrimoines ne soient pas utilisés dans leur plein potentiel. Les médiathèques de danse ont un vrai rôle à jouer au sein de leur institution de rattachement, notamment comme pivot pour axer les liens entre les pôles de collections et comme pôle sans doute le plus accessible et familier pour les publics. Nous reviendrons dans la dernière partie de ce travail sur ces enjeux.

3. Analyse des actions de médiation à la CSD

3.1. Catalogue d'actions

Nous avons établi un *Catalogue des actions culturelles et scientifiques de la CSD* de 2011 à 2017, basé sur les rapports d'activités et newsletters de la fondation. Ce catalogue constitue l'annexe C au présent travail (pp. XIII-XX). Il prend en compte les trois pôles de la CSD (archives, médiathèque, documentation) et montre l'accroissement des actions au fil des années. Nous faisons ici le choix de ne pas prendre en compte les chiffres de fréquentation des actions. En effet, tous les ouvrages que nous avons lus mettent en avant la difficulté de l'évaluation des actions de médiation¹³, leurs effets étant très difficilement mesurables, et le piège du quantitatif par rapport au qualitatif.

De manière générale, nous remarquerons à la lecture de ce catalogue que l'évolution est significative en nombre d'actions par années, en élargissement du déploiement géographique (des seules villes de Lausanne et Zurich jusqu'à investir les trois régions linguistiques suisses), en nombre de partenariats et collaborations. Les actions relevant véritablement de la médiation et non de la valorisation commencent à se dessiner en 2013 par du conseil seulement, puis à partir de 2014 en se développant petit à petit.

Globalement toujours, notons que la fonction de ces actions est de type affirmative et reproductive, si l'on reprend la classification¹⁴ donnée par *Le temps de la médiation* (Mörsch, 2015, pp. 116-121 et pp. 202-206), c'est-à-dire visant à faire connaître les missions des institutions et à faciliter l'accès des publics au patrimoine : expositions, visites guidées, etc. En ce qui concerne la classification par degré de participation¹⁵ (ibid., pp.87-92), donnée par le même ouvrage, les actions relèvent en grande majorité d'un degré réceptif (par exemple, conférences, visites guidées, portes ouvertes), voire interactif (par exemple, certaines visites guidées). Très peu s'inscrivent dans une médiation participative et au-delà (par exemple, les ateliers de la Fête de la danse et les deux actions que nous décrivons dans quelques lignes).

À présent, nous allons détailler deux actions dont l'ampleur nous semble plus importante en terme strict de médiation culturelle et qui dessine une direction

¹² <https://www.sk-kultur.de/tanz/angebot/seiten/zimmer.html>

¹³ Par exemple Emmanuel Wallon (Sutermeister, 2011, pp.21-22).

¹⁴ Les fonctions répertoriées sont : affirmative, reproductive, déconstructiviste et transformatrice.

¹⁵ Les degrés répertoriés sont : réceptif, interactif, participatif, collaboratif, revendicatif.

intéressante à développer pour le futur des actions de la CSD. La fonction de ces deux actions s'inscrit dans ce que *Le temps de la médiation* classe sous le nom de déconstructiviste, voire transformatrice, c'est-à-dire dans lesquelles l'institution accepte d'expérimenter et de se confronter à des perspectives nouvelles et extérieures et de mettre en œuvre un degré participatif et collaboratif de médiation. Il s'agit de deux actions qui ont eu lieu au bureau lausannois et dans lesquelles l'autrice du présent travail a été impliquée au niveau de l'organisation et/ou de la réalisation. Cette place est délicate : aucun observateur, même distant, et encore moins partie prenante, ne pouvant être complètement neutre. Nous tenterons néanmoins de faire preuve de la neutralité et de l'esprit critique les plus grands possible.

3.2. L'atelier Corps & Graphie

Un atelier d'écriture est de prime abord centré sur le texte, dans ses dimensions de création et de lecture en groupe. Conçu spécifiquement pour la médiathèque de la CSD par l'autrice du présent travail¹⁶, cet atelier a pour particularité d'utiliser non seulement l'écrit sur la danse, mais également les visuels (fixe et animé) en lien avec la danse et a pour ambition finale d'amener les participant-e-s vers le geste, le mouvement, voire la danse. L'idée centrale est de faire expérimenter aux participant-e-s le geste créateur, « *car en matière de médiation l'expérience précède l'essence* », comme le défend Emmanuel Wallon (Sutermeister, 2011, p. 17). Ceci par un médium artistique (l'écriture) en s'inspirant d'un autre médium (la danse), puis en les entremêlant, sensibilisant ainsi aux deux disciplines artistiques. Chaque exercice d'écriture prend pour contrainte de sujet ou de style un lien avec la danse et la CSD : les ouvrages de la médiathèque, des films de danse, des textes sur la danse, des spectacles, etc.

Les participant-e-s ne connaissaient pas la CSD et une partie n'a pas de pratique de danse, ni ne fréquente assidûment les salles programmant la danse. Tou-te-s s'intéressent néanmoins déjà à la danse. C'est l'intérêt pour l'écriture en premier et ensuite pour l'exploration des liens à nouer avec la danse qui a motivé leur venue régulière.

Les textes des participant-e-s ont été rassemblés en recueil et publiés, d'abord sur le site internet de la CSD, puis sur le site internet personnel de l'autrice du présent travail (lemancolie.ch). Ces nouvelles ressources, créées à partir des ressources propres de la CSD et dans ses locaux, enrichissent d'une manière inédite les collections de la CSD, dans une circularité des objets. C'est le principe qui est décrit dans la seconde figure de l'Annexe B (p. XII).

Une collaboration avec l'artiste Adina Secretan a permis de faire entrer dans cette circularité des inspirations une de ses créations scéniques, basée sur du texte : *PLACE*. En effet, les participant-e-s ont planché sur des exercices en lien avec la pièce, sa thématique ainsi que le texte, généreusement fourni par l'artiste. Les textes ont été transmis à cette dernière, qui a été très touchée.

Une autre collaboration avec les Printemps de Sévelin 2017 a été l'occasion d'expérimenter la finalité de l'atelier : travailler simultanément sur le texte et sur le geste. La pièce *du bis twas du holdst* de Claire Dessimoz, présentée aux Printemps et que nous sommes allées voir avec les participant-e-s, a été une inspiration pour

¹⁶ Qui est écrivaine, artiste et animatrice d'atelier d'écriture à côté de son emploi à la CSD.

les exercices. Amener les publics voir un spectacle par l'intermédiaire d'un atelier d'écriture permet de donner une autre dimension à l'expérience de médiation.

Nous nous reconnaissons ainsi dans les réflexions de Marie-Hélène Boulanger :

« La question qui se pose alors est: comment provoquer cette rencontre? Comment devient-on visiteur ou spectateur? Seul, le premier pas semble trop grand... Accompagné, alors? C'est dans cet accompagnement que la médiation culturelle prend tout son sens, car elle invite à découvrir en éloignant les réticences et les a priori. En somme, elle donne accès à l'oeuvre, non pas en proposant une «pédagogisation», mais plutôt par une mise en confiance qui crée les conditions favorables à sa réception. » (Mörsch, 2015, p. 154).

Grâce aux locaux du théâtre et notamment à l'Annexe 36 qui offrent des espaces adéquats pour la mise en mouvement, les exercices proposés sont allés au-delà de l'écriture littéraire pour aller vers l'écriture chorégraphique, dans une inspiration croisée. Par exemple, l'écriture de haïkus a servi de base à une interprétation en geste et en danse, qui elle-même a servi dans un troisième temps à l'écriture de nouveaux haïkus. Pour finir, dans un quatrième temps, chaque binôme de travail a montré au groupe les résultats de chaque étape et les parties chorégraphiées ont été dansées par le groupe complet.

Enfin, la participation à la Nuit de la lecture 2017 avec un projet taillé précisément à cette fin a constitué une opportunité de tester l'aspect collaboratif de l'atelier (cf. Annexe D, pp. XXI-XXIV). La danseuse et pédagogue Natacha Garcin, qui a donné plusieurs fois à la CSD son atelier parents-enfants de découverte chorégraphique *Danse de mains*, a apporté son savoir-faire à l'atelier *Corps & Graphie* dans ce but. Les deux principes des ateliers (expérimenter la créativité par l'écriture et par la danse) ont été rassemblés avec l'idée centrale de construire une performance avec les participant-e-s habituel-le-s de l'atelier *Corps & Graphie* qui serait présentée sur la scène de la Nuit de la lecture, avec une collaboration supplémentaire du public sur place. La forme et le fond de la performance-atelier étaient ainsi destinés à évoluer à chaque étape du processus par les contributions de tous les publics impliqués.

En effet, dans la lignée de Meris Schüpbach et du projet kidswest.ch, nous pensons que *« l'important n'est jamais le résultat final, mais plutôt l'expérience et la création communes » (ibid., p. 100)*. Nous pensons également, à l'instar du groupe Médiation culturelle de Pro Helvetia, qu'un rapport d'égal à égal entre les différentes parties est une clé du succès. En se plaçant en tant qu'accompagnatrices et même en tant qu'apprenantes dans la démarche de co-création plutôt que comme simples enseignantes, il s'agissait de créer pour tous les publics des *« environnements qui facilitent des expériences » (ibid., p. 105)*. C'est également cette approche constructiviste, axée sur le partage, la construction de soi au contact d'autrui, la favorisation de l'audace d'être soi et la qualité d'écoute et de sensibilité, qui est mise en exergue par Mathieu Menghini : *« À la posture surplombante, on préférera celle modeste, maïeutique, constructiviste de l'accompagnement susceptible de donner confiance aux participants dans leur capacité à développer une relation riche à l'objet d'art, visant donc la mise en mouvement des participants. » (Sutermeister, 2011, p. 72).*

Dans la réalité, l'assiduité des participant-e-s habituel-le-s de l'atelier *Corps & Graphie* ayant été trop dispersée sur les trois séances qui étaient prévues pour la préparation de la performance et l'incertitude de leur présence le soir de la Nuit de la lecture ont contraint les médiatrices à revoir leur programme. Aussi, en utilisant comme points de départ les textes et les premiers mouvements produits en collaboration avec le groupe pendant les ateliers, il a été décidé de s'assurer pour la performance d'une partie pré-écrite et performée par Natacha Garcin et l'autrice du présent travail, faisant participer le public sur place pour la partie chorégraphique, puis d'une partie entièrement collaborative avec le public, sorte d'atelier géant, sans plus compter sur la présence des participant-e-s de l'atelier.

C'est une forme d'échec à admettre de ne pas avoir réussi à impliquer totalement les participant-e-s de l'atelier dans le processus. Quelles en sont les raisons ?

Principalement, d'avoir misé sur les participant-e-s habituel-le-s en pariant que ce serait gagné d'avance, au lieu de prévoir une communication spéciale et plus large pour ce projet particulier. Ensuite, d'avoir prévu trop peu de séances par rapport à l'ampleur du projet, en ayant péché par optimisme et par le caractère inédit de la démarche que ni Natacha Garcin ni personne à la CSD n'avaient encore expérimenté.

Cependant, la performance-atelier qui a eu lieu lors la Nuit de la lecture fut un succès tant pour les deux médiatrices que du point de vue de la participation et de la collaboration du public sur place. La partie atelier a en particulier constitué un succès inattendu, de très nombreuses personnes ayant contribué à l'écriture d'un cadavre exquis géant et plusieurs enfants ayant même contribué à une interprétation en mouvements.

Le bilan qu'il est possible de tirer de cette expérience est qu'une telle action de médiation ambitieuse doit être très soigneusement planifiée et communiquée, en gardant une grande marge de manœuvre pour des ajustements en cours de route afin de réorienter l'action, son caractère collaboratif étant expérimental et donc sujet à des incertitudes dans sa réalisation.

De manière générale, soulignons que les participant-e-s de l'atelier *Corps & Graphie* ont constitué pendant une année, du printemps 2016 au printemps 2017, un public fidélisé et hautement sensibilisé, qui a fréquenté en moyenne une fois par mois la CSD, ainsi que le Théâtre Sévelin 36 et la Nuit de la lecture, et assisté à au moins un spectacle de danse. Nous estimons donc que c'est un succès inédit en terme de public pour la CSD et peut-être même à un niveau supérieur en terme de médiation de la danse.

3.3. La performance *Histoire en corps*

À l'occasion du cinquième anniversaire de la fondation, une collaboration avec la Compagnie junior Le Marchepied a fait naître une performance chorégraphique conçue spécifiquement pour, avec et au bureau lausannois de la CSD. Les jeunes danseuses¹⁷ du Marchepied ont ainsi été en résidence artistique pendant deux semaines dans les locaux, au contact du personnel de la CSD et faisant des recherches dans les collections pour trouver des inspirations. Le processus a abouti à cinq duos, chacun dans un lieu précis (salle de consultation, passerelle, trois des locaux de conservation en sous-sol), suivant diverses thématiques : les dessins de

¹⁷ Le Marchepied est néanmoins, bien entendu, une formation mixte.

Sigurd Leeder et l'interaction dessin-danse, la gestuelle de manipulation des boîtes d'archives par le personnel, les sensations corporelles et la mise en mots des métiers et des missions, des lettres et des objets issus des collections (cf. Annexe E, p. XXV).

Les danseuses ont interrogé le personnel de la CSD sur leur travail et leurs passions et utilisé ce matériau pour leur création, rendant ainsi hommage à ce qui est accompli au présent dans l'institution. Elles se sont servi de certains documents et objets issus des collections, rendant aussi hommage au passé et à l'histoire de la danse qui font que l'art qu'elles exercent est tel qu'il est et tel qu'il peut évoluer à partir d'un ici et maintenant.

Réciproquement, le personnel de la CSD a côtoyé pendant deux semaines les artistes qui créent en ce moment même ce patrimoine qui est sauvegardé à la CSD, observant ainsi de près les processus créatifs et performatifs et étant donc encore plus sensibilisés et conscients de ce qui est à l'œuvre à travers ce patrimoine. La gratification de voir que ce patrimoine peut être la source d'origine d'une nouvelle œuvre est immense.

De nouveau, le schéma représentant la circularité des œuvres dans l'Annexe B (p. XII) s'applique à cette action de médiation.

Notons, car c'est important, que chaque volée du Marchepied vient en visite guidée à la CSD au début du cursus, vers le mois d'octobre. Bien qu'à chaque fois, les jeunes danseur-se-s montrent un grand et sincère enthousiasme pour les ressources qui sont mises à leur disposition en tout temps, force est de constater que, malheureusement, aucun-e ne revient par la suite au cours de l'année de formation. Des discussions informelles avec deux anciens danseur-se-s du Marchepied nous ont appris que, plus qu'une question d'horaire ou de désintérêt, c'est la fatigue physique et le besoin de se changer les idées de la danse qui démotivent de nouvelles visites.

Avec la collaboration spécialement mise en place pour l'anniversaire de la CSD, la proposition artistique a permis de dépasser cette problématique pour créer une vraie rencontre. Le travail réalisé pour les performances a impliqué de la part des danseuses une réappropriation et une retransmission du patrimoine chorégraphique à destination d'une nouvelle œuvre, ainsi que d'un nouveau public : celui venant assisté à leurs performances. C'est donc une médiation en cascade qui s'est produite.

La performance a eu lieu le 17 novembre 2016 avec grand succès et une fréquentation élevée pour la CSD. Elle sera reprise avec la même distribution mais quelques modifications artistiques et spatiales pour la Nuit des musées de Lausanne et Pully le 23 septembre 2017, avec un succès encore plus important au niveau de la fréquentation.

Cette expérience a montré qu'impliquer un public-cible en se focalisant sur sa spécificité, sa compétence et son besoin dans leurs réalités intrinsèques permet des bénéfices réciproques pour toutes les parties prenantes. Cela correspond à ce qu'Emmanuel Wallon affirme par « *les catégories de publics appellent des solutions adaptées* » (Sutermeister, 2011, p. 17). De cette manière, la médiation va de surcroît renouveler l'image des institutions et des métiers qu'elles représentent.



4. Pour une méthode appliquée de conception d'action de médiation

4.1. Danse et écriture

Comme nous l'avons vu dans les deux exemples développés précédemment, trouver le levier d'implication des publics-cibles en fonction de leur intérêt très spécifique est une clé du succès. Dès lors, pour médier les ressources de la médiathèque de la CSD, quels seraient les publics-cibles et leurs leviers à actionner ? Et avec quelles ressources précisément ?

En premier lieu, revenons sur le lien entre l'écrit / l'écriture (patrimoine principal de la médiathèque) et la danse. Il est entendu qu'une médiathèque comporte d'autres types de ressources, en particulier audiovisuelles. Nous n'en parlerons toutefois pas dans le présent travail car, d'une part, les collections de la médiathèque lausannoise de la CSD conserve actuellement à 99% du patrimoine écrit en raison de la répartition des bureaux de la CSD¹⁸ et, d'autre part, les ressources audiovisuelles mériteraient un concept d'utilisation spécifique qui nécessiterait un développement dans une autre étude. Concentrons-nous ainsi sur le patrimoine écrit. De nombreux ouvrages tissent un lien intime entre l'écriture et la danse. Dans les collections de la médiathèque de la CSD, on trouve de nombreux recueils de textes d'écrivain-e-s en prose et en poésie autour du thème de la danse, ainsi que des ouvrages écrits par des chorégraphes eux-mêmes, à l'instar des poèmes accompagnés de calligraphies de Carolyn Carlson ou des archives ouvertes d'Anne-Theresa de Keersmaecker pour mentionner deux exemples contemporains qui s'étendent même au-delà de l'unique écriture.

Pour citer un Helvetica de la danse, l'ouvrage *A travers – perspectives sur le travail de Philippe Saire* évoque dans de nombreuses pages le lien du chorégraphe lausannois au texte. Il explique par exemple : « *Ce qui m'intéresse, c'est la confrontation de deux langages particuliers : mouvement et texte. Et dans cette confrontation, ce qui m'intéresse pour le mouvement, c'est qu'il ne soit pas naturaliste comme il l'est souvent au théâtre, qu'il génère de l'ouverture de champ.* » (Gauville, 2016, p. 51). Chantal Prod'Hom mentionne dans l'ouvrage des références littéraires qui ont directement inspiré le chorégraphe et note la particularité des mots choisis pour les titres de ses pièces. Brigitte Paulino-Neto affirme quant à elle : « *Les mots n'ont pas de corps, voilà ce que je vois quand je vois que cela danse. Les mots manquent l'intelligence du corps qui peut se passer de mots.* » (ibid., p. 151). Nous constatons, dans l'ensemble contrasté de ces citations, que la confrontation entre mouvement et texte, langages chorégraphique et verbale, interroge, provoque des rencontres ou suscite des ruptures, mais est en tout cas porteuse d'expérimentations.

Un récent ouvrage du Centre national de la danse français porte précisément sur tout cela : *Danse contemporaine et littérature : entre fictions et performances écrites*, de même que le tout dernier dossier de la revue *Nouvelles de danse*, montrant une tendance du monde chorégraphique à s'intéresser à cette synergie singulière de la danse et de l'écriture.

¹⁸ Rappelons que le bureau zurichois de la CSD est spécialisé dans l'audiovisuel, tandis que le bureau lausannois accueille les collections papier et objet.

Enfin, à l'autre bout de la chaîne de l'écrit et du chorégraphique, il est utile de signaler la notation de la danse, qui est en soi un champ de recherche et d'interpénétration de langages immense et une ouverture vers l'essence même de ce qu'est un langage.

Le dossier pédagogique *Danse en scène* produit par le Canton de Vaud utilise d'ailleurs le lien à utiliser entre écriture et danse :

« *Faire résonner la danse dans sa discipline*

Par l'écriture et les mots

La trace, le tracé et l'écriture appartiennent autant au vocabulaire de la littérature qu'à celui de la danse. On parle d'« écriture chorégraphique » et de « phrase chorégraphique » à l'échelle non de la main qui trace avec un crayon ou un pinceau sur une page, mais du corps entier qui trace dans l'espace. Beaucoup de chorégraphes utilisent les mots non pour raconter une histoire, mais comme matière du spectacle ou comme matière chorégraphique. C'est le cas, par exemple, du chorégraphe marseillais Georges Appaix qui a fondé une compagnie de danse nommée « La Liseuse » (<http://laliseuse.org/>). Il triture les mots avec ses danseurs pour enfanter le geste. Ainsi, à l'origine du mouvement il y a un mot, et à l'origine de la chorégraphie il y a un texte. Cette trame littéraire fait partie intégrante du processus de création que le chorégraphe a mis en place.

*Plus proche de nous, La Ribot, chorégraphe et performeuse madrilène installée à Genève, brandit des mots sur un panneau, utilise des livres sur scène, et s'empare de la parole pour créer des spectacles entre la danse, le théâtre et la performance (www.laribot.com). Elle a collaboré avec la Française Mathilde Monnier qui met en scène le rapport entre l'écriture chorégraphique et l'écriture philosophique en invitant le philosophe Jean-Luc Nancy dans son spectacle *Allitérations* (2002). A la suite de cette expérience, ils ont publié un ouvrage du même nom à deux voix (MONNIER NANCY DENIS, 2005). » (Canton de Vaud, 2011, pp. 4-5).*

Le dossier pédagogique propose également de faire résonner la danse avec l'image et avec l'histoire. C'est dans cette combinaison qu'il sera intéressant pour la médiathèque de relier ses ressources avec les pôles archivistique et documentaire lors d'une action, en montrant la richesse que des collections mixtes apportent au croisement des sources et à la mise en réseau des informations et des œuvres.

Pour son travail de bachelor en danse contemporaine à la Manufacture, Laura Gaillard a exploré les liens entre écriture et danse, à la fois en théorie et en pratique. Son travail comporte une performance qui a été filmée, ainsi que la documentation de ses recherches. Dans cette documentation, elle décrit précisément son processus de recherche et de création. Elle note par exemple que « *danser comme écrire, occupe le corps et l'esprit tout entier* » (Gaillard, 2017, p.6) et que « *le premier lien qui [lui] est apparu entre l'écriture automatique et la danse improvisée est la modification de l'état de conscience que ces deux formes de communication peuvent engendrer* » (*ibid.*, p. 5).

La question de la mémoire lui est apparue comme cruciale : « *En dansant les mots, c'est comme si je me souvenais d'un sens que nous aurions oublié en les écrivant.* » (*ibid.*, p. 18). C'est précisément ici que le dépassement de la discipline littéraire grâce à la discipline chorégraphique, et donc la transdisciplinarité, émerge et donne au processus une dimension supplémentaire. Par le processus de transposition, le

langage chorégraphique et le langage verbal sont interrogés et permettent d'aboutir à un enrichissement mutuel des sens (perceptifs et cognitifs).

Laura Gaillard note dans sa partie conclusive :

« Avec du recul, j'ai l'impression que de ma proposition se dégage surtout l'idée des liens. Liens directs et indirects, ceux que nous imaginons, ceux que nous n'arrivons pas à faire. Liens entre les mots, liens avec les spectateurs, leurs pensées, leurs écritures. Puis, j'imagine, le lien des spectateurs avec leur propre écriture, avec l'espace au sein duquel ils évoluent. Un espace qui change et dont ils sont les acteurs.

La danse également peut être perçue comme un lien indirect entre les mots et l'image, entre l'oubli et le souvenir.

Le lien est défini non comme une union ou communion mais comme un mouvement, comme un trajet dynamique qui demande d'être renouvelé. Un lien qui permet de sortir de l'isolement et d'entrer dans une communication. Un lien entre le concret et l'imaginaire, entre différents niveaux de réalités.

*(...) J'avais envie de rendre visible la nécessité du public. Je trouvais également important que le public puisse essayer directement. Il me semble évident qu'en regardant, nous expérimentons indirectement mais j'avais envie d'offrir la possibilité de sentir, de faire. Par ce biais, permettre à chacun de développer son imaginaire en lien avec l'expérimentation du geste de l'écriture. L'espace scénique se transforme en une grande cour de récréation où tout peut devenir possible. Quelles sont les limites de l'imaginaire? »
(Gaillard, 2017, pp.19-20).*

4.2. Exemple d'application de la méthode

À présent, retournons à notre questionnement sur la médiation à la médiathèque de la CSD. Nous avons vu comment mobiliser un public-cible composé de danseur-se-s avec l'action *Histoire de corps*. Si nous nous intéressons au public-cible des chorégraphes, par exemple, quel serait le levier ? Comme nous venons de l'aborder, les chorégraphes s'inspirent grandement de l'écrit et de l'écriture pour leurs créations.

Une action pourrait ainsi être conçue autour des écrits que les chorégraphes ont lus ou produits, autour d'une création précise. En obtenant de leur part une liste de ces écrits et un commentaire à leur propos, nous pourrions envisager de leur proposer une mise en valeur dans la médiathèque, du type « La sélection de X, chorégraphe de la pièce Y », puis de les inviter à venir expérimenter avec un public-cible amateur tel que celui qui a fréquenté l'atelier *Corps & Graphie* autour de la manière dont les écrits en question les ont influencé et inspiré.

Les productions écrites, voire dansées, pourraient ensuite être conservées et valorisées au sein des collections de la médiathèque, venant enrichir « La sélection de X, chorégraphe de la pièce Y ».

Nous pouvons imaginer que cette action serait l'occasion de mettre en place un partenariat avec une salle programmant la pièce Y et d'aller voir cette pièce avec le chorégraphe X et les participant-e-s à l'action.

Enfin, nous pourrions imaginer, selon la faisabilité, que le chorégraphe X bénéficie pour sa pièce Y des productions écrites, voire dansées, développées au cours de l'atelier. La circularité des œuvres (cf. schéma 2 de l'Annexe B, p. XII) seraient ainsi

maximale et toutes les parties prenantes au projet se seraient réappropriées le processus artistique et ses fruits.

Pour aller plus loin, nous pensons qu'il s'agirait, tel que décrit au paragraphe précédent, d'étudier précisément, pour chaque public-cible que la médiathèque et la CSD en général souhaitent viser, une action prenant pour point de départ un intérêt, un besoin, une spécificité propre à ce public et capable de le mobiliser, afin de l'amener à découvrir et explorer ce que l'institution peut lui apporter.

L'expérimentation d'un processus de création artistique prenant comme inspiration des documents et objets extraits des collections de la CSD, en lien avec des artistes liés à ces extraits de collections, nous semble une porte d'entrée idéale à pousser en compagnie des publics pour élargir leurs horizons, tout comme ceux de la CSD elle-même et des artistes.

CONCLUSION

Nous avons vu au cours de ce travail l'importance de la médiation culturelle pour la société et étudié le cas particulier de la médiation de la danse, tout cela dans le contexte helvétique. De par sa mission de conservation et de valorisation du patrimoine chorégraphique suisse, la Collection suisse de la danse a été de 2011 à 2017 une des institutions phares amenée à offrir aux publics un programme de médiation culturelle et de la danse.

Pour la CSD, la médiation est entendue comme un échange réciproque permettant une réappropriation des œuvres par les publics et un enrichissement mutuel. En son sein, la médiathèque est un pôle qui peut s'inscrire dans ce programme avec des actions qui lui sont spécifiquement étudiées, afin de mettre en valeur et en circulation ses collections.

Une méthode possible que nous avons définie dans la dernière partie est de réfléchir en premier lieu aux spécificités propres à chaque public-cible visé par les actions de médiation culturelle et d'en faire la base de conception de chaque action qui doit prendre appui sur les collections de la CSD et de la médiathèque en particulier, sans en faire des prétextes ni à l'opposé s'empêcher d'aller au-delà d'elles. De cette manière, toutes les parties prenantes dans la médiation s'y rencontrent et y déploient le partage de la culture dans toute sa subtilité et sa puissance.

Nous avons la conviction qu'une approche de la médiation innovante et courageuse envers les publics-cibles, mais également envers l'institution et ses collections, contribue à l'enrichissement de toutes et tous, et cela bien au-delà des seules parties prenantes aux actions de médiation : en semant des petites graines de curiosité, de créativité et de sensibilité dans toutes les oreilles qui en entendront parler, nous espérons alors que l'envie se répandra de proche en proche d'oser chacun-e prendre sa place dans le paysage culturel.

BIBLIOGRAPHIE

Médiation culturelle

- Caune, Jean (2006) : La démocratisation culturelle. Une médiation à bout de souffle. Grenoble. Presses universitaires de Grenoble. Coll. « Art, culture, publics »
- Eidelman, Jacqueline (dir.) (2007) : La place des publics. De l'usage des études et des recherches par les musées. Paris. Documentation française
- Lafortune, Jean-Marie (dir.) (2012) : La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques. Québec. Presses de l'Université du Québec. Coll. « Culture et publics »
- Saada, Serge (2014) : Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur. Toulouse. Éditions de l'attribut. Coll. « La Culture en questions »

Médiation culturelle et de la danse en Suisse

- Mörsch, Carmen (dir.) (2015) : Le temps de la médiation [publication en ligne]. Zurich. Institute for Art Education de la Haute école des arts de Zurich et Pro Helvetia. [Téléchargement le 02.03.16] URL : <http://www.kultur-vermittlung.ch/zeit-fuer-vermittlung/v1/?m=0&m2=1&lang=f>
- Sutermeister, Anne-Catherine (dir.) (2011) : La médiation dans les arts de la scène [actes de colloque]. Lausanne. Manufacture – Haute école de théâtre de Suisse romande. [Téléchargement le 15.06.17] URL : <http://www.manufacture.ch/download/docs/xvjx4gnq.pdf/Actes%20du%20colloque%20-%20La%20m%C3%A9diation%20dans%20les%20arts%20de%20la%20sc%C3%A8ne.pdf>

Médiation culturelle et de la danse – Politiques publiques en Suisse

- Canton de Vaud, Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Services des affaires culturelles (2011) : Danse en scène. Dossier pédagogique, n°44-2011. [Téléchargement le 15.06.17] URL : <http://www.bcu-lausanne.ch/wp-content/uploads/2013/05/dp-44.pdf>
- Meyer, Sonia (2006) : Danse et médiation [document de travail pour le Projet Danse de l'Office fédéral de la culture]. [Téléchargement le 10.03.17] URL : http://www.bak.admin.ch/kulturschaffen/04237/04306/index.html?lang=de&download=NHzLpZeg7t,Inp6l0NTU042l2Z6ln1acy4Zn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDdn56fWym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--
- Office fédéral de la culture (2012) : Message culture 2012-2015. [Téléchargement le 10.03.17] URL : <https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2011/2773.pdf>

- Office fédéral de la culture (2016) : Message culture 2016-2020. [Téléchargement le 10.03.17] URL : http://www.bak.admin.ch/themen/04135/04137/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yug2Z6gpJCEeXx9fmym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--

- Office fédéral de la culture (2016) : Condensé du Message culture 2016-2020. [Téléchargement le 10.03.17] URL : http://www.bak.admin.ch/themen/04135/04137/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yug2Z6gpJCEeH99fGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--

- Office fédéral de la culture (2006) : Projet danse – Pour un encouragement global de la danse en Suisse. [Téléchargement le 10.09.17] URL : http://www.dansesuisse.ch/fileadmin/Dokumente_allgemein/projetDanse_rFinal.pdf

Danse et littérature

- Gaillard, Laura (2017) : Memory de l'oubli [mémoire de bachelor en danse contemporaine]. Lausanne. Manufacture – Haute école des arts de la scène

- Gauville, Hervé (dir.) (2016) : A travers - Perspectives sur le travail de Philippe Saire. Genève. A Type éditions

- Nachtergaele, Magali (dir.) (2015) : Danse contemporaine et littérature : entre fictions et performances écrites Pantin. Centre national de la danse. Coll. « Recherches »

- Psarolis, Alexia: Comme un roman. Les liaisons entre danse et littérature [dossier]. Dans Nouvelles de danse, n°70, automne 2017, pp. 8-15

Collection suisse de la danse

- Collection suisse de la danse (2011) : Statuts de la fondation. [Téléchargement le 10.03.17] URL : <http://www.collectiondeladanse.ch/userdata/files/Statuten%20def.%202011%20Franz..pdf>

- Collection suisse de la danse (2016) : Politique de développement des collections de la médiathèque

- Collection suisse de la danse (2017) : Politique d'action culturelle et scientifique

- Collection suisse de la danse (2011-2016) : Rapports d'activité

- Collection suisse de la danse (2017) : Newsletters

ANNEXE A

Collection suisse de la danse (2017) : Politique d'action culturelle et scientifique

Politique d'action culturelle et scientifique
HP, CB, BS 20170810

collection suisse de la danse
schweizer tanzarchiv
archivio svizzero della danza
swiss dance collection

POLITIQUE D'ACTION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE : VALORISATION / MÉDIATION / RECHERCHE

| | |
|--|----|
| Résumé | 2 |
| 1. Introduction: | 3 |
| 2. La Collection suisse de la danse | 3 |
| 3. Enjeux des actions culturelles et scientifiques | 4 |
| 3.1. Mission de la CSD | 4 |
| 3.2. Conservation versus mise à disposition | 4 |
| 3.3. Publics cibles | 5 |
| 4. Définitions | 6 |
| 4.1. Valorisation culturelle | 6 |
| 4.2. Médiation culturelle | 6 |
| 4.3. Recherche scientifique | 7 |
| 4.4. Types d'action | 7 |
| 5. Conditions générales | 9 |
| 5.1. Aspect limitatif | 9 |
| 5.2. Aspect financier | 9 |
| 5.3. Aspect qualitatif | 9 |
| 6. Cadre opérationnel | 10 |
| 6.1. Lignes directrices | 10 |
| 6.2. Collaborations | 10 |
| 6.3. Responsabilités | 10 |
| 6.4. Processus | 11 |
| 6.5. Fréquence | 11 |

Lien du document vers le serveur :
http://Tansbs01/daten/16_Archivage/62_Processus_Prozesse/629_Mediation/REF_CSD_politique_action_culturelle_2017.docx

collection suisse de la danse
4, av. Vélamont, CH-1003 Lausanne
tel. +41 (0)21 323 77 48
info@collectiondeladanse.ch

schweizer tanzarchiv
Immalstrasse 265, CH-8005 Zürich
tel. +41 (0)43 206 29 02
info@tanzarchiv.ch

www.tanzarchiv.ch
www.collectiondeladanse.ch
www.archiviodelladanza.ch
www.dancecollection.ch

Résumé :

Général

La CSD se positionne en faveur d'une mise à disposition raisonnée mais résolue de ses fonds et collections. Toutes les actions entreprises prennent en compte cet aspect essentiel : la sauvegarde matérielle et intellectuelle des biens culturels de l'humanité est indissociable de leur diffusion auprès des générations contemporaines et futures.

Valorisation culturelle

Elle désigne les actions entreprises dans le but à la fois d'ouvrir ses fonds et collections au public, mais également de leur apporter une valeur ajoutée. Celle-ci consiste principalement à transmettre des informations concernant ce patrimoine sous une forme contribuant au développement des savoirs et savoir-faire.

Types d'action : expositions, visites guidées simples, communications (présentations orales ou sur support papier/numérique), performances.

Médiation culturelle

Elle est mise en œuvre sur le principe d'un dialogue entre : 1/ l'institution et les membres de son personnel ; 2/ ses fonds et collections ainsi que tous les objets et documents les composant ; 3/ les publics. Ce dialogue a pour moteur des échanges prenant comme point de départ les ressources conservées par la CSD et aboutissant à la création de nouvelles ressources (intellectuelles ou concrétisées), à la fois pour les publics et pour la CSD. La médiation comporte une part essentielle de participation.

Types d'action : visites guidées améliorées, ateliers, manifestations participatives.

Recherche scientifique

Elle comprend toutes les actions entreprises dans le but de produire et de développer les connaissances scientifiques dans le champ de compétences : la danse en Suisse et tout ce qui lui est connexe (sciences de l'information, conservation audiovisuelle, etc.).

Types d'action : publications comportant une dimension scientifique, projets en histoire et études de la danse.

1. Introduction:

Le présent document énonce la politique de la Collection suisse de la danse (CSD) en matière d'action culturelle et scientifique concernant ses collections et ses missions : valorisation culturelle, médiation culturelle et recherche scientifique.

Ce document est un instrument de gestion de ses actions en faveur de la circulation des savoirs et savoir-faire auprès des publics en lien avec ses collections et ses missions. Il a pour ambition d'établir et de diffuser le cadre intellectuel et l'action de la CSD en matière de recherche, valorisation et médiation de ses collections et de ses missions, auprès de :

- son personnel ;
- les donateurs-riche-s de la CSD ;
- les partenaires financiers et de projet ;
- les professionnel-le-s, institutions et associations dont les centres d'intérêt ; rejoignent ceux de la CSD ;
- les usagers de la CSD et tous les publics intéressés.

Cette politique d'action culturelle et scientifique a pour cadre général de :

- respecter les missions et orientations globales de la CSD ;
- préserver la cohérence avec le reste des politiques de l'institution ;
- tenir compte des besoins des usagers de la CSD.

Cette politique d'action culturelle et scientifique poursuit les objectifs spécifiques de :

- définir la nature, la portée et les principes des actions de la CSD dans ce champ ;
- établir des priorités ;
- assurer une cohérence des actions de la CSD dans ce champ et avec le reste de ses activités ;
- œuvrer en faveur de la visibilité à long terme de la CSD.

Le présent document sera mis à jour périodiquement.

2. La Collection suisse de la danse

La CSD est, depuis sa fondation en 2011, le centre national de compétences en matière de conservation et de valorisation du patrimoine chorégraphique helvétique.

Elle constitue l'interlocuteur privilégié pour le milieu de la danse.

Les fonds et collections de la CSD comprennent du matériel qui documente de la manière la plus directe possible la danse en tant qu'art vivant.

La priorité est donnée aux Helvetica, c'est-à-dire tous les documents historiques et contemporains portant sur les artistes chorégraphiques et acteur-riche-s du monde de la danse, de nationalité suisse ou dont la vie et/ou la carrière ont un lien avec la Suisse (c'est-à-dire ont influencé le paysage culturel suisse), ainsi que sur tout ce qui est connexe à ces personnalités. Une sélection de documents concernant des compagnies et artistes internationaux de première importance vient en complément.

Le but de la Collection suisse de la danse est défini à l'art. 2 de ses statuts :

« La Fondation a pour but de collecter, d'indexer et de conserver durablement des documents importants qui concernent l'histoire ainsi que l'actualité de la danse afin de les tenir à disposition des milieux intéressés, notamment l'enseignement et la recherche. L'accent est mis sur la documentation sur les chorégraphes importants qui ont un rapport avec la Suisse ainsi que sur la collecte et la conservation des documents sur support audiovisuel. »¹

3. Enjeux des actions culturelles et scientifiques

3.1. Mission de la CSD

L'art. 2 des statuts susmentionnés souligne l'importance dans les buts de la CSD « d'optimiser la mise à disposition des fonds » et indique qu'elle « peut par ailleurs organiser des manifestations et prendre d'autres mesures visant à améliorer l'accès aux documents. »².

Par la mise à disposition optimisée et l'accès aux documents amélioré, il est entendu toute initiative créant un espace de dialogue entre les collections de la CSD et les publics. Il s'agit en premier lieu de la base de données archivistique publiée en ligne qui cumule les deux aspects cités précédemment et offre une première approche, limitée mais essentielle, des ressources de la CSD. La présente politique ne traite pas de cette infrastructure informatique, mais de toutes les activités et projets qui en prennent le relais.

Soulignons que l'utilisation du patrimoine matériel et immatériel lié aux collections est une condition *sine qua non* à la délimitation du champ d'action de la CSD : le lien avec les missions et ressources de l'institution doit être établi dans chaque activité et projet.

Par patrimoine matériel et immatériel lié aux collections, il est entendu : tous les objets et documents physiques et virtuels constituant les collections de la CSD, mais également tous ceux qui sont produits par l'institution elle-même. Les savoirs et savoir-faire dégagés autour de tous ces objets et documents par les membres de l'équipe de la CSD font partie de ce patrimoine, de même que les compétences spécifiques nécessaires aux professions déployées au sein de l'équipe.

3.2. Conservation versus mise à disposition

Il existe une contradiction fondamentale dans les missions des institutions patrimoniales : d'un côté, la conservation pérenne des fonds et collections commanderait de ne pas sortir les objets et documents les constituant, tandis que de l'autre côté, cette conservation perd toute justification si ces mêmes objets et documents sont maintenus dans le secret des locaux de conservation. Cette

¹ Cf. <http://www.collectiondeladanse.ch/userdata/files/Statuten%20def.%202011%20Franz.pdf>

² *Id.*

contradiction est résolue quotidiennement en opérant dans chaque situation une balance des risques et bénéfiques. Ainsi, la CSD se positionne en faveur d'une mise à disposition raisonnée mais résolue de ses fonds et collections, dans le respect de leur intégrité et de leur pérennité. Toutes les actions entreprises dans le cadre de la présente politique prennent en compte cet aspect essentiel : la sauvegarde matérielle et intellectuelle des biens culturels de l'humanité est indissociable de leur diffusion auprès des générations contemporaines et futures.

Cet engagement moral et déontologique définit de manière élargie l'objet du présent document.

3.3. Publics cibles

Les publics actuels sont composés de chercheur-se-s, d'étudiant-e-s et enseignant-e-s en danse et histoire de la danse, de professionnel-le-s et futur-e-s professionnel-le-s de la danse, ainsi que d'amateur-ric-e-s de danse.

Selon les données de fréquentation analysées, les publics viennent essentiellement des milieux suivants :

- Formations professionnelles et universitaires en danse et histoire de la danse ;
- Chercheur-se-s, écrivain-e-s et journalistes en danse et histoire de la danse ;
- Artistes chorégraphiques ;
- Ecoles de danse privées ;
- Amateur-ric-e-s de danse ;
- Classes d'écoles.

Outre la fidélisation des publics actuels, la sensibilisation du plus grand nombre aux questions de patrimoine culturel est un enjeu d'ordre public. L'un des trois axes d'action du Message culture délivré par l'Office fédéral de la culture pour la période 2016-2020 n'est autre que la participation culturelle :

« L'idée est de faire en sorte qu'une majorité aussi large que possible s'implique de manière active ou passive dans la vie culturelle et ait accès au patrimoine culturel. »³

La CSD s'inscrit dans ce régime d'encouragement et entend donc développer l'étendue de ses publics, tant en nombre qu'en diversité. Les actions menées dans le cadre de la politique d'action culturelle et scientifique sont un moyen privilégié de réaliser ce dessein. Cette ambition ne peut cependant être atteinte qu'en définissant un public plus précis pour chaque action⁴.

Les publics de la culture, entendu ici comme toutes les personnes s'intéressant déjà ou à intéresser à la culture de manière générale, sont la cible principale visée. Lors d'actions déjà organisées par la CSD ces dernières années, il a pu être constaté que ces publics étaient effectivement mobilisables, dès lors qu'une action spécifiquement conçue à leur intention était proposée. C'est donc dans cette direction que la CSD entend poursuivre et développer ses activités, conformément à la présente politique.

³ <https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2015/481.pdf> et <http://www.bak.admin.ch/kulturschaffen/05728/index.html?lang=fr>

⁴ Par exemple : par tranche d'âge, par communauté d'intérêt, etc.

Subsidiairement, les non-publics pourront être touchés par des actions tenant compte de leurs spécificités.

La politique d'action culturelle et scientifique de la CSD tient compte de l'ensemble de ces données. Les usagers sont d'ailleurs invités en tout temps à exprimer leurs besoins et proposer toutes actions jugées nécessaires, ce qui contribue à actualiser cette politique.

4. Définitions

4.1. Valorisation culturelle

« Valoriser, c'est transmettre et faire circuler des informations et des significations »⁵. La valorisation est aujourd'hui non seulement une nécessité professionnelle pour les institutions patrimoniales, mais constitue également une forte attente sociale.

Le terme de valorisation culturelle désigne pour la CSD les actions entreprises dans le but à la fois d'ouvrir ses fonds et collections au public, mais également d'apporter une valeur ajoutée à ses mêmes fonds et collections dans leur ensemble et aux objets et documents individuellement. Cette plus-value consiste principalement à transmettre des informations concernant ce patrimoine conservé par la CSD sous une forme contribuant au développement des savoirs et savoir-faire, typiquement : expositions, visites guidées simples, communications (présentations orales ou sur support papier/numérique des missions, activités, ressources et compétences de la CSD).

4.2. Médiation culturelle

La médiation culturelle est mise en œuvre par la CSD sur le principe d'un dialogue entre : 1/ l'institution et les membres de son personnel ; 2/ ses fonds et collections ainsi que tous les objets et documents les composant ; 3/ les publics.

Ce dialogue a pour moteur des échanges, par définition réciproques, prenant comme point de départ les ressources conservées par la CSD et aboutissant à la création de nouvelles ressources (intellectuelles ou concrétisées), à la fois pour les publics et pour la CSD. Ce processus circulaire passe par la possibilité donnée aux publics d'une réceptivité accrue et d'une participation active, ainsi que dans l'idéal d'une réappropriation personnelle des ressources mises en jeu par la CSD dans l'action de médiation. La possibilité offerte de participer activement permet ensuite aux publics d'enrichir en retour les ressources au départ propres à la CSD.

Ainsi les publics ne sont pas ici seulement des récepteurs d'informations. Ce sont les interactions, initiées par les médiateur-riche-s, qui vont permettre d'aller plus loin que dans une action de valorisation. Lors d'une visite guidée par exemple, il s'agira non seulement de faire une présentation, mais également d'amener les participant-e-s à réfléchir par eux-elles-mêmes, de susciter des interrogations, d'entrer dans une

⁵ Françoise Hiraux, Françoise Mirguet (dir.), *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations : enjeux et pratiques actuels*, Academia, 2012.

écoute et un dialogue. La médiation se situe donc à la fois dans la réceptivité et dans la participation.

Définition de la médiation culturelle selon Mediamus :

« La médiation culturelle est un projet relationnel et formatif qui s'inscrit au carrefour de la culture, des institutions ou lieux culturels et des publics. Elle agit à l'interface de différents domaines, personnes et contenus. La médiation culturelle, fidèle à son étymologie, peut se définir comme « un milieu, une partie qui se trouve au milieu » et comme « ce qui se trouve entre deux objets ». La médiation culturelle revêt donc essentiellement un rôle de passeur entre individus, culture et société. Comprise comme une mise en relation, elle crée et surmonte des distances pour permettre une appropriation et une réflexion culturelles conscientes. »⁶

4.3. Recherche scientifique

La recherche scientifique menée par la CSD comprend toutes les actions entreprises dans le but de produire et de développer les connaissances scientifiques dans son champ de compétences : la danse en Suisse et tout ce qui lui est connexe (sciences de l'information, conservation audiovisuelle, etc.).

4.4. Types d'action

Cette liste est non exhaustive. Selon la thématique, la forme, les conditions et les impacts de chaque action entreprise, celle-ci relèvera de la valorisation, de la médiation, de la recherche, ou bien d'une combinaison des domaines.

- Les expositions :

Les expositions sont la forme la plus classique de valorisation du patrimoine. Elles restent le moyen de diffusion culturelle le plus répandu et le plus abordable. Elles offrent un accès visuel, explicite et direct au document et peuvent être conçues quels que soient les moyens à disposition. De plus, elles se conçoivent comme la vitrine et le faire-valoir d'une institution où sont révélées la variété et la richesse de ses fonds et collections, ainsi que ses compétences et l'exercice de sa mission de communication au public⁷.

Formes possibles : semi-permanentes dans la salle d'exposition de la CSD à Lausanne ; ponctuelles dans des espaces plus restreints comme les vitrines, couloirs, autres salles ; numériques et virtuelles ; réalisées par des partenaires de la CSD (dans ce cas, la CSD peut intervenir à différents niveaux du processus (comme partenaire associé au projet dès la conception de l'exposition ou comme institution mettant à disposition les documents originaux issus de ses fonds et collections).

⁶ <http://mediamus.ch/web/fr/rubriken/kulturvermittlung-bildung-und-vermittlung-im-museum>

⁷ Brigitte PIPON, Xavier LAUBIE, *Réaliser une exposition*. Cours en ligne du Portail international archivistique francophone (PIAF), Module 12, section 3.

- Les visites guidées :

Le personnel de la CSD accueille des groupes de visiteurs et réalise des visites guidées des locaux. Ces présentations permettent aux publics de comprendre les missions, les activités et les principaux projets de la CSD, de découvrir ses fonds et collections, ainsi que les expositions en cours. Les visites guidées peuvent être simples (réceptivité des publics uniquement : valorisation) ou plus élaborées (réceptivité ET participation des publics : médiation).

- Les manifestations :

Les manifestations sont ponctuelles et ont lieu à des occasions particulières, comme des commémorations (par exemple des anniversaires institutionnels), des journées thématiques de niveau régional, national ou international (par exemple la Nuit des musées, la Journée internationale des archives ou de la danse), des festivals (par exemple Steps). Elles se concrétisent sous différentes formes : des rencontres, des performances, des soirées festives.

- Les ateliers :

Les ateliers peuvent être ponctuels ou sériels. Ils représentent la forme la plus participative du panel d'actions. La sensibilisation à la danse et au patrimoine y est mise en œuvre par une activité plus que par un discours, permettant une expérimentation, une compréhension et une réappropriation les plus intimes possible pour chaque participant-e. C'est un type d'action qui est centré sur les personnes plus que sur les objets, même si ceux-ci y ont leur rôle à jouer.

- Les performances :

Dans l'idée de soutenir et de sensibiliser à la création, la CSD est favorable à l'utilisation de ses ressources (espaces, documents, etc.) par les artistes en vue de représentation de type performance. Sans se positionner comme scène, la CSD met ses locaux à disposition pour une transformation vivante. La relève est particulièrement à l'honneur, en privilégiant pour ce type d'actions les collaborations avec de jeunes compagnies ou artistes.

- Les présentations :

Les présentations comprennent : conférences, journées d'étude, colloques, tables rondes, etc.

Le personnel de la CSD est amené à diffuser ses savoirs et savoir-faire dans le cadre de journées spécialisées, tant dans le domaine de la danse que dans ceux des sciences de l'information, de la conservation audiovisuelle ou des musées, notamment.

En tant que professionnel et spécialiste de son champ de compétence (par exemple, conservation des films et vidéos, conservation des photos, conservation d'un patrimoine immatériel, connaissance sur la danse suisse...), il intervient dans les locaux de la CSD ou d'autres institutions auprès notamment des milieux scolaires et universitaires afin de diffuser ses connaissances et son expérience sur des thématiques définies.

- **Les projets scientifiques :**

Ce type d'action se concrétise notamment dans les recherches menées en vue d'une exposition ou d'une mise en lumière d'un fonds d'archives particulier. Les questions de conservation patrimoniale sont un autre champ d'action de la CSD.

Ces projets comprendront par exemple : des états de la littérature d'un domaine, des échanges avec des partenaires, des publications (typiquement : catalogue d'exposition), des entretiens d'histoire orale, etc.

5. Conditions générales

5.1. Aspect limitatif

La CSD ne poursuit aucun but lucratif. De plus, en tant que garante de la sauvegarde du patrimoine chorégraphique suisse, elle se doit d'accomplir ses missions dans la plus grande impartialité et équité, ceci autant vis-à-vis de ses partenaires que de ses fonds et collections.

La CSD n'est donc pas un espace louable ou privatisable pour des événements non liées aux missions de l'institution. Les actions commerciales, de promotion de produits et d'événements privatisés n'entrent pas dans le champ d'action de l'institution.

5.2. Aspect financier

Pour les mêmes raisons de but non commercial et d'impartialité, ainsi que dans l'objectif de donner accès à la culture au plus grand nombre, les actions entreprises dans le cadre de la présente politique de la CSD sont en principe gratuites. Pour rentrer dans les frais de production, un montant peut toutefois être perçu. Ceci en particulier pour les actions qui ont lieu sur inscription : des frais d'inscription pourront être demandés à titre de garantie de réservation de place d'une part et de garantie de la présence annoncée d'autre part. Lors de collaborations avec d'autres institutions, la CSD respecte les termes des dites collaborations et se cale sur les tarifs prévus dans ce cadre entre les partenaires.

5.3. Aspect qualitatif

De manière générale, les ressources humaines et financières de la CSD étant limitées, toutes les actions entreprises seront proportionnées à ses capacités. La part budgétaire dédiée à ces actions étant restreinte et les recherches de fonds étant indispensables pour mener ces actions, le travail supplémentaire devra être calculé en conséquence pour ne pas prêter les autres missions à accomplir par le personnel de la CSD. Une offre d'actions d'excellente qualité et en adéquation avec les besoins des publics sera donc privilégiée à un objectif quantitatif.

6. Cadre opérationnel

6.1. Lignes directrices

Afin de mettre en place de manière coordonnée, cohérente et pertinente ses actions culturelles et scientifiques, la CSD réunit périodiquement tous les membres de l'équipe impliqués dans ce type d'activités. Les réunions ont pour but de définir des lignes directrices annuelles qui servent de guide ainsi que d'objectifs concrets à réaliser. Il s'agit en particulier de concevoir une thématique générale pour une période donnée, facilitant la collaboration et la communication. C'est également au cours des réunions que le budget alloué à la réalisation du programme est établi au sein du budget global de l'institution.

Par ailleurs, un document de suivi des actions organisées pourra être rédigé au besoin par les personnes responsables de les mener (cf. § Responsabilités et § Processus). Ce document de suivi servira alors non seulement de compte-rendu, mais également de bilan de bonnes pratiques, en recensant les éléments réussis à renouveler et les éléments au résultat plus mitigé, voire négatif, qu'il conviendra de réviser et améliorer.

6.2. Collaborations

Les actions peuvent être initiées et produites entièrement par la CSD, ou bien être organisées dans le cadre de collaborations avec d'autres institutions ou manifestations. Les collaborations sont privilégiées par la CSD, dans une optique de mutualisation des ressources (humaines, financières, matérielles, etc.) et de démultiplication des impacts sur les publics (visibilité, sensibilisation, etc.).

6.3. Responsabilités

Les responsabilités sont assumées pour chaque action par :

- Le-la chef-fe de projet coordonne l'organisation de l'action définie, en accord avec la direction de la CSD et selon le programme annuel global validé par cette dernière. Cette personne établit le budget de l'action en accord avec la direction de la CSD et est responsable de le respecter.
- Le-la responsable de mener l'action (l'animateur-riche, le-la modérateur-riche, le-la médiateur-riche) prend en charge la préparation, la réalisation et le suivi de l'action (post-production des ressources créées le cas échéant). Cette personne détermine l'organisation intellectuelle, en collaboration avec le-la chef-fe de projet et en collaboration avec toutes les personnes impliquées (conseiller-e-s scientifiques ou spécialisé-e-s). Elle tient compte des moyens techniques, de capacité d'accueil, etc., disponibles à la CSD.
- Ces deux fonctions peuvent être assumées par une seule et même personne.
- La direction de la CSD doit valider le concept global du projet et les ressources allouées.

6.4. Processus

Le processus se déroule comme suit :

- Etape 1 :

L'initiative d'une action peut venir d'un membre de l'équipe de la CSD, d'un-e intervenant-e extérieur-e qui propose ses services, d'une institution partenaire⁸ ou même des publics. L'initiative et le concept global doivent être validés par la direction de la CSD, selon le programme annuel global lui-même validé par cette dernière.

- Etape 2 :

Le-la chef-fe de projet détermine le calendrier, les moyens techniques, financiers et humains à engager, répartit les tâches de travail et établit le programme précis avec la personne responsable de mener l'action. Cette personne est en charge (en personne ou en déléguant) de la promotion et de la communication de l'action.

- Etape 3 :

La personne responsable de mener l'action (l'animateur-riche, le-la modérateur-riche, le-la médiateur-riche) prépare en amont le concept, le matériel, met en place la salle et accueille les participant-e-s, anime l'action et prend en charge la post-production des ressources créées le cas échéant. En cas de publication de ces nouvelles ressources, elle les transmet à le-la chef-fe de projet qui s'occupe de l'opération de publication.

6.5. Fréquence

Les actions sont dans l'idéal à déployer sur une base trimestrielle, voire mensuelle, afin de fidéliser au maximum les publics et de sensibiliser le plus de personnes possible. La fréquence est adaptée à chaque type selon le programme annuel global.

Une offre permanente de certaines actions est proposée :

- Les expositions.
- Les visites des expositions, pendant les heures d'ouverture de la CSD. Ces visites peuvent être libres ou commentées par un membre du personnel de la CSD. Les groupes doivent s'annoncer au préalable auprès du personnel de la CSD par téléphone ou mail. Un groupe ne doit pas excéder 20 personnes, pour des raisons de circulation et sécurité dans les locaux.
- Certaines présentations, sur demande.
- Certains ateliers et performances, sur demande également.

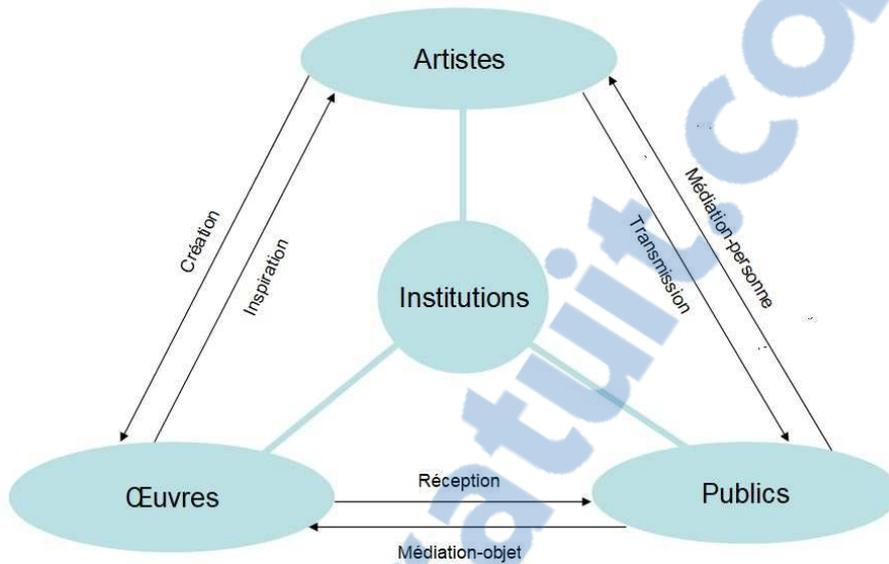
6.6. Entrée en vigueur

La présente politique d'action culturelle et scientifique a été adoptée par la direction de la CSD le 10 août 2017.

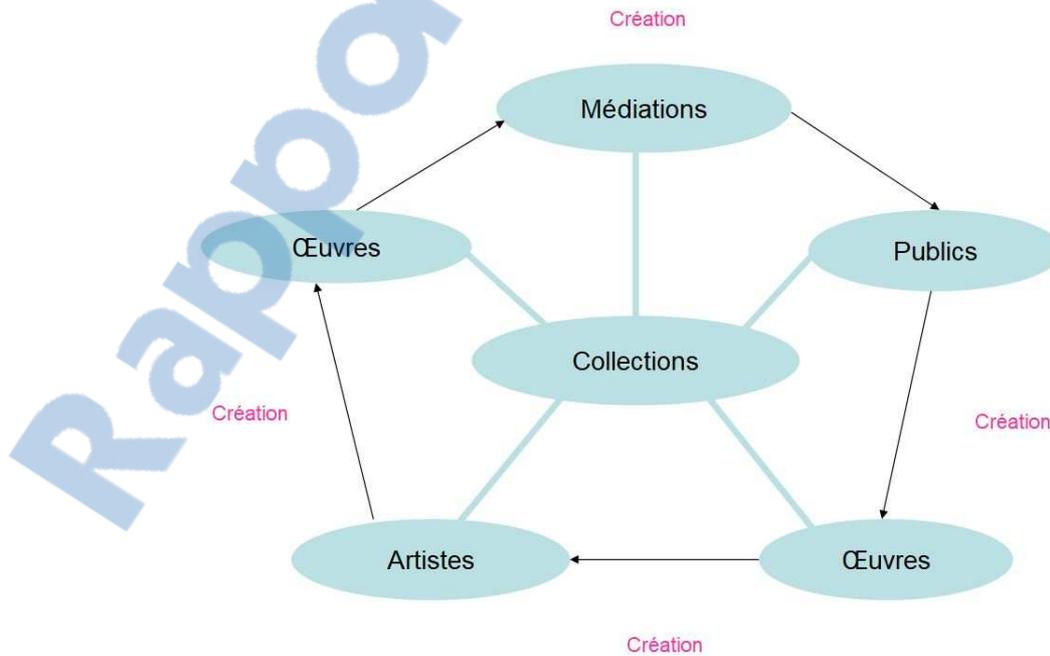
⁸ Par exemple : la Fête de la danse, la Nuit des Musées, etc.

ANNEXE B

Schémas : le triangle de la médiation et la circulation des œuvres



1. Le triangle de la médiation



2. La circulation des œuvres

ANNEXE C

Catalogue des actions culturelles et scientifiques de la CSD de 2011 à 2017

Ce catalogue a été constitué à partir des rapports d'activité de la CSD de 2011 à 2016 et des newsletters de 2017. Ce sont donc les actions que l'institution a elle-même choisi de mettre en avant. Les intitulés soulignés et les couleurs de police reprennent les trois axes ([valorisation](#) / [médiation culturelle](#) / [recherche scientifique](#)) et la typologie des actions établis dans la *Politique d'action culturelle et scientifique* (Annexe A, pp. I-XI).

2011

Présentations « danse » :

- [La conférence La danse dans les clips vidéo](#), portant sur le lien entre danse et moyens spécifiques de la vidéo, est donnée par Claudia Rosiny au Théâtre Sévelin 36 à Lausanne dans le cadre du festival Lausanne Danse et au Tanzhaus de Zurich.

Présentations « métier » :

- [Visite guidée pour la classe](#) de l'Association pour la formation des jeunes danseurs (AFJD).

Manifestations :

- [Le Prix de documentation vidéo](#) de la CSD est remis aux lauréat-e-s. « Le Prix de documentation vidéo soutient financièrement chaque année six compagnies et chorégraphes de toute la Suisse afin de les aider dans la réalisation professionnelle d'un enregistrement vidéo de leurs nouvelles productions. Il témoigne de la difficulté de documenter la création artistique et promeut une amélioration générale et à long terme de la qualité des enregistrements chorégraphiques. (...) Les œuvres primées seront conservées à la Collection suisse de la danse, enrichissant ses fonds et donnant en outre une visibilité particulière à ces projets. »

2012

Présentations « danse » :

- [La conférence Claudia Rosiny La danse dans les clips vidéo](#) est donnée à la Dampfzentrale de Berne, au CFPAA de Genève et au gymnase de Trogen, Appenzell.

- [Pour le festival STEPS du Pour-cent culturel Migros, neuf exposés et douze discussions](#) après les spectacles sont donnés par différents membres de l'équipe de la CSD.

Présentations « métier » :

- Selina von Schack présente la conférence *Enjeux de la conservation et de la mise en valeur d'un patrimoine culturel immatériel : la Collection suisse de la danse* au Groupe de travail en Histoire du Patrimoine et des Musées (HiPaM) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- Nadine Fischer présente la conférence *Numérisation et gestion des fonds mixtes* au bénéfice de Bibliothèque Information Suisse (BIS) à l'Université de Fribourg.

Manifestations :

- Pour la Fête de la danse, la CSD organise au Musée historique de Lausanne une *projection de films* issus de ses collections et en lien avec l'exposition *En Corps. Lausanne et la danse*.

- Les bureaux de Lausanne et Zurich ouvrent leurs portes au public lors de la *Journée suisse des Archives*. À cette occasion à Lausanne, une conférence de Pierre-Emmanuel Sorignet, danseur et sociologue, porte sur le métier de danseur, tandis que Le bureau de Zurich est transformé en salle de cinéma et présente la conservation des vidéos. Un concours est organisé avec des billets de spectacle pour les scènes locales à gagner.

- Le *Prix de documentation vidéo* de la CSD est remis aux lauréat-e-s.

Expositions :

- La CSD contribue à l'exposition *En Corps. Lausanne et la danse* au Musée historique de Lausanne sous forme de prêts d'objets, de vitrines expliquant le travail de la CSD et d'un texte dans le catalogue de l'exposition.

- La CSD contribue à l'exposition *Durchzug – 25 Jahre Tanz in Zürich* au Tanzhaus de Zurich par des prêts de documents.

Projet scientifique :

- La CSD reçoit le *Prix Patrimoine culturel de la danse* de l'Office fédéral de la culture afin de mener à bien le projet *Histoire de la danse en Suisse entre tradition et renouvellement - un projet d'histoire orale sur le milieu de la danse des années 1960 aux années 1980*. « Le but du projet est d'initier des travaux de recherche historique dans ce domaine encore peu exploré de l'histoire culturelle suisse et de mettre des sources à disposition. Des projets de valorisation sont également prévus, ainsi notamment la publication des entretiens dans une édition DVD. »

2013

Présentations « métier » :

- La CSD est présente avec un stand d'information au *Forum Danse* organisé par Reso Danse à Bâle.

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

- Seraina Winzeler et Eve Bhend présentent la conférence *Processus de prise en charge de la CSD – l'exemple de l'acquisition vidéo* au colloque *Licence to Digitize* organisé par Memoriav à Berne.

- Katrin Oettli donne un aperçu du projet *Histoire suisse de la danse entre tradition et renouvellement – un projet d'histoire orale sur le milieu de la danse en Suisse des années 1960 aux années 1980* à la Zürcher Hochschule der Künste.

Manifestations :

- Pour la Fête de la danse, une projection de films d'Orsola Valenti autour des chorégraphes de Cindy Van Acker est organisée à la Cinémathèque suisse de Lausanne et aux cinémas du Grütli à Genève par le bureau lausannois de la CSD.

- Pour Zürich tanzt, le bureau zurichois projette un programme de courts-métrages internationaux dans ses locaux et un montage d'enregistrements d'archives dans plusieurs vitrines de la ville.

- Dans le cadre d'une collaboration avec les Prix suisses de danse de l'Office fédéral de la culture, la CSD apporte à la réalisation du court-métrage *La Suisse bouge* un soutien technique et de recherche, organise une prise de vue dans ses locaux et prête de documents.

- En prévision du Festival TanzPlan Ost, la CSD offre ses conseils aux organisatrices dans la sélection d'un programme de films, réalise de brèves séquences vidéo pour les portraits des 11 chorégraphes promu-e-s par le festival et apporte son soutien à un projet de l'artiste Lika Nüssli autour de la visualisation de collaborations et de réseaux.

- Le Prix de documentation vidéo de la CSD est remis aux lauréat-e-s.

Expositions :

- Le bureau lausannois inaugure son Espace Maurice Béjart et l'exposition autour de la vie et de l'œuvre du chorégraphe. Un catalogue d'exposition est publié.

- La CSD prête des documents au Wagner Geneva Festival.

Projet scientifique :

- *Histoire suisse de la danse entre tradition et renouvellement - un projet d'histoire orale sur le milieu de la danse en Suisse des années 1960 aux années 1980* : poursuite du projet.

Ateliers :

- Susan Hengartner, ancienne danseuse et chorégraphe et membre de la commission de danse de la Ville de Zurich, élabore un atelier de médiation de la danse pour les enfants de 8 à 12 ans. La CSD la conseille dans le développement du concept et du contenu de l'atelier, met à disposition des enregistrements des

archives et envisage de mener avec Susan Hengartner une partie de l'atelier dans ses locaux en 2014.

2014

Présentations « danse » :

- La CSD organise au Musée Migros d'Art contemporain des visites de l'exposition *Sacré 101 – Une exposition basée sur le Sacre du Printemps*. Eve Bhend modère une visite avec le chorégraphe français Xavier LeRoy et Ursula Pellaton replace les objets exposés dans leur contexte historique.

Présentations « métier » :

- Visites guidées pour les élèves de l'AFJD, du Marchepied et du Cercle des Amis du Béjart Ballet Lausanne à Lausanne, ainsi qu'à Zurich pour les élèves du Bachelor Danse contemporaine et ceux du Bachelor Arts médiatiques et du Bachelor Musique et mouvement de la Zürcher Hochschule der Künste. Également à Zurich pour les étudiants de premier semestre du département professionnel du Tanzwerk101-Zürich, pour ceux de la Höhere Fachschule für Zeitgenössischen und Urbanen Bühnentanz et ceux de la formation de base en danse de la Zürich Tanz Theater Schule et du Master of Advanced Studies en bibliothéconomie et sciences de l'information, organisé par l'Université de Zurich notamment.

- Pour la deuxième édition du Forum Danse à Lausanne, Céline Bösch présente sa conférence *La documentation comme instrument pour se profiler en tant qu'artiste*.

- Une discussion réunit des chorégraphes, chercheurs et historiens de la danse ainsi qu'Eve Bhend, Seraina Winzeler et Ursula Pellaton de la CSD pour commenter la projection *Dance on Screen* du cycle *Réalités suisses*, une coproduction entre la Bibliothèque nationale suisse et Memoriav.

- Céline Bösch et Héloïse Pocry font une présentation à l'Institut des Études Théâtrales (ITW) de l'Université de Berne intitulé *Danse et photographie*, dans le cadre du séminaire de Christina Thurner.

Manifestations :

- Pour les festivals de la Fête de la danse et de Zürich tanzt, le montage inédit du film *Shaping Dancers* de Laura Elena Cordero traitant de la formation à l'École-Atelier Rudra-Béjart est projeté dans les deux bureaux en présence de la réalisatrice et du directeur de l'école. En outre, le désormais traditionnel *Cinédanse/Tanzkino* présente une sélection de courts-métrages dans les deux bureaux, ainsi qu'à Genève.

- Pour le festival Steps du Pour-cent culturel Migros, plusieurs membres de l'équipe de la CSD présentent des introductions aux spectacles, des exposés et discussions après les spectacles.

- Le Prix de documentation vidéo de la CSD est remis aux lauréat-e-s.

- Pour le festival TanzPlan Ost, les portraits vidéo des chorégraphes sont projetés dans les foyers des théâtres lors de la tournée. Un brunch au bureau zurichois de la CSD clôt la tournée.

Expositions :

- Espace Maurice Béjart.

Projet scientifique :

- *Histoire suisse de la danse entre tradition et renouvellement - un projet d'histoire orale sur le milieu de la danse en Suisse des années 1960 aux années 1980.*

2015

Présentations « métier » :

- Dans le cadre de *Dance on screen*, le bureau de Zurich accueille les publics pour découvrir ou redécouvrir l'héritage chorégraphique suisse.

- Visites guidées à Lausanne pour les élèves de l'AFJD et le Marchepied. À Zurich, pour cinq classes de Zürcher Hochschule der Künste et pour les étudiants du séminaire d'histoire de l'Université de Zurich dans le cadre du colloque *Les sources audiovisuelles dans l'histoire*.

Manifestations :

- Pour la Fête de la danse et Zürich tanzt, les bureaux de Lausanne et Zurich, ainsi que les cinémas Rex de Fribourg projettent une sélection de courts-métrages de danse. La projection est accompagnée à Zurich d'une visite guidée des archives. À Lausanne, un montage d'extraits du film *Voix de danse – Voies dansées. Une histoire orale de la danse en Suisse* est diffusé durant toute la durée du festival dans les locaux de l'Arsenic. Également à Lausanne, Rosalie Vasey anime un atelier pour enfants et adolescents, "STOP MOTION: Danse et papiers découpés".

Expositions :

- Espace Maurice Béjart.

- Julie Masson expose à la CSD une partie des tirages de sa série *On the Way*, portraits de chorégraphes sur le thème de l'exil créatif.

Ateliers :

- Le projet de médiation intitulé *Un voyage dans le monde de la danse* est lancé pour les écoles par le bureau de Zurich en collaboration avec la pédagogue Susan

Hengartner et l'historienne de la danse Isabelle Jakob. L'offre est présentée au personnel enseignant sur la plateforme École et Culture.

Projet scientifique :

- *Histoire suisse de la danse entre tradition et renouvellement - un projet d'histoire orale sur le milieu de la danse en Suisse des années 1960 aux années 1980* : sortie du film et du dvd sous le titre *Voix de danse. Voies dansées. Une histoire orale de la danse en Suisse*. Présentation lors du Festival de danse de Winterthur.

2016

Présentations « métier » :

- [Visites guidées à Lausanne pour le Marchepied, le Club des Jeunes Amis du Prix de Lausanne](#), ainsi que pour l'équipe du Montreux Jazz Digital Project. À Zurich : visites pour les étudiant-e-s du Bachelor en danse contemporaine de la ZHdK, ceux de la Höhere Fachschule für Zeitgenössischen und Urbanen Bühnentanz et du Master of Advanced Studies en bibliothéconomie et sciences de l'information de l'Université de Zurich.

- [Katrin Oettli dirige un séminaire](#) sur la conservation vidéo dans le cadre du colloque de Memoriv : *Facteurs de réussite et obstacles*.

- [Beate Schlichenmaier fait un exposé](#) au symposium des archives allemandes de la danse sur le thème de cette rencontre : *Créer des accès*.

- [Accueil à Zurich d'une classe d'adolescents en situation de handicap](#).

Manifestations :

- [Pour la Fête de la danse au Tessin, le film *Voix de danse – Voies dansées. Une histoire orale de la danse en Suisse*](#) est projeté à Lugano. La CSD participe à la Fête de la danse lausannoise avec son *Cinédanse*.

[A Lausanne également, l'atelier *Danse de Mains*](#) animé par Natacha Garcin à destination des enfants et de leurs parents et l'atelier *Corps & Graphie*, animé par Héloïse Pocry à destination des adultes. Le premier atelier est également donné à Genève.

[Toujours à Genève, la CSD est présente dans les locaux de l'ADC](#) avec une projection du film issu du projet d'histoire orale. Ce film est aussi projeté au Tanzhaus de Zurich. À Zurich, le *Tanzkino* est projeté dans les locaux de la CSD.

- [Le bureau zurichois de la CSD participe à la Nuit de la Manifesta](#).

- [Le bureau de Zurich participe à la Nuit des Musées zurichois](#) avec une exposition consacrée à Jean Deroc, danseur, chorégraphe et fondateur des Königsfelder Festspiele. Le costume de Shéhérazade conçu en 1915 par Léon Bakst pour la danseuse genevoise Flore Revalles est également exposé à cette occasion.

- La soirée d'inauguration du dansomètre, nouvel espace dédié à la création chorégraphique à Vevey, est organisée conjointement par l'Association Vaudoise de Danse Contemporaine (AVDC) qui fête ses 30 ans et la CSD qui fête ses 5 ans. Les deux institutions y présente par une courte vidéo la fin du projet commun d'archivage vidéo des pionniers de la danse vaudoise.

- Pour le Tanzfestival Winterthur et le cinéma Cameo et dans le cadre du programme de courts-métrages *best of dance for the camera*, la CSD présente une sélection internationale de films de danse contemporains.

Ateliers :

- Atelier d'écriture Corps & Graphie : la session d'été a vu naître une collaboration avec l'artiste Adina Secretan autour de sa pièce *PLACE*. Lors de la session d'automne, c'est la troupe de théâtre amateur EnVie de + qui a collaboré avec l'atelier. Lors d'une séance spéciale, deux membres de la troupe ont présenté le processus de création de leur prochaine pièce puis l'atelier a servi de laboratoire d'expérimentation pour tester différentes pistes d'écriture.

Expositions :

- Pour l'exposition *Bodenlos II autour des liens entre danse et arts visuels* au Kunsthhaus de Zofingue, la CSD est invitée à contribuer avec son projet d'histoire orale. Des portraits photographiques de grand format y accompagnent de courts portraits en vidéo de quatre danseuses et danseurs.

Manifestations :

- Fêtes d'anniversaire à Lausanne et à Zurich : lors de la manifestation lausannoise, la Cie Junior Le MARCHEPIED a eu carte blanche pour (re)donner corps et vie aux archives de la danse. Cette performance originale et créative a transformé les locaux de conservation en scène ouverte, pour le plus grand plaisir des invités qui ont eu là l'occasion de découvrir, outre les locaux eux-mêmes, des pièces d'archives de grande valeur et la manière dont de jeunes danseuses leur donnaient vie sous leurs yeux.

A Zurich, Ursula Pellaton a dévoilé les notions fondamentales caractéristiques des enregistrements vidéo de la danse ainsi que les différentes manières de transmettre et de conserver une chorégraphie. La pièce *Le fil rouge* de Dina Sennhauser a ensuite été présentée. Tissant les liens vers le futur, ce solo dansé par Gabriel Marèque se penche sur les sollicitations excessives de la vie et sur l'impression de vide qui en découle.

- La vidéo *La danse en boîte* présentant la CSD, ses missions et ses activités, a été réalisée pour les anniversaires.

Projet scientifique :

- Présentation publique du film *Voix de danse – Voies dansées. Une histoire orale de la danse en Suisse* lors de six manifestations dans toute la Suisse.

2017

Expositions :

- La première grande exposition consacrée à Sigurd Leeder se tient au Museum für Gestaltung de Zurich : *Sigurd Leeder – Sur les traces de la danse*. Un catalogue d'exposition est produit par la CSD.

Ateliers :

- Corps & Graphie : l'atelier d'écriture s'installe au Théâtre Sévelin 36 à l'occasion de la 20e édition des Printemps et en lien avec la pièce *Du bist was du holst* de Claire Dessimoz.

L'atelier participe également à la Nuit de la lecture avec un atelier-performance intitulé *A portée de rêve* sur scène et un atelier parents-enfants quelques jours avant.

Manifestations :

- Fête de la danse : le bureau lausannois offre un atelier de Corps & Graphie, deux ateliers pour les enfants, Danse de mains et Stop Motion.

Le Cinédanse est projeté tout le week-end au théâtre Arsenic à Lausanne, à l'Oriental à Vevey et dans les cabines minima cinéma à Genève.

De plus, la CSD constituera une étape du parcours « Danse en balade », visite guidée organisée par la Ville de Lausanne avec pour fil conducteur la danse.

Le film *Voix de danse – Voies dansées. Une histoire orale de la danse en Suisse* est projeté au Stattkino de Lucerne et au kult.kino à Bâle. Le Südpol de Lucerne diffuse une version Best-of du Cinédanse.

- Zürich tanzt : le Cinédanse est diffusé dans les locaux de Zurich. Marie-Anne Lerjen et Sabina Reich présentent leur film *Aus dem Gangarten Labor* avec sonorisation en direct.

Tina Mantel donne vie à une visite performée de l'exposition *Sigurd Leeder – Sur les traces de la danse*, inaugurée la veille du festival.

- Journée suisse des archives le 9 juin : le bureau lausannois collabore avec Marcela San Pedro qui produit actuellement le film *À la recherche des pas trouvés* portant sur l'œuvre pédagogique de Noemi Lapzeson. Elle développe en parallèle un travail de réflexion sur les manières d'archiver la danse et sur l'importance et la variété de cet héritage. La table ronde *Tracer les pas ∞ Pédagogie de la danse et archives* offre l'occasion d'échanger sur ces thématiques en présence de Marcela San Pedro, Nicolas Wagnières, Noemi Lapzeson, Céline Bösch ainsi que des élèves du Ballet Junior de Genève.

A Zurich, une performance basée sur le thème « Archiver la danse » a lieu : des étudiants de la Haute école de danse contemporaine et urbaine offrent une interprétation chorégraphique d'une sélection de matériel d'archives.

- Nuit des musées de Lausanne et Pully : le bureau lausannois participe pour la première fois en offrant des visites guidées et en invitant de nouveau le MARCHEPIED pour sa performance dansée.

ANNEXE D
L'atelier Corps & Graphie à la Nuit de la lecture 2017

1. Candidature soumise au Comité d'organisation de la Nuit de la lecture 2017 :

Nuit de la Lecture 2017 - Formulaire d'inscription

A renvoyer jusqu'au dimanche 20 novembre 2016, uniquement par email, à programmation@lanuitdelalecture.ch accompagné si possible d'une photo ou image illustrative (JPEG ou PNG, 800px de large minimum) libre de droit représentant le projet, l'artiste ou l'association, qui pourra être incluse sur les supports de communication.



Responsable du projet

Institution : Collection suisse de la danse

| | |
|---|--|
| Nom : Pocry | Prénom : Héloïse |
| Adresse : Av. Villamont 4 | Ville : 1005 Lausanne |
| N° tél : 021 323 77 48 | N° portable : |
| E-mail : heloise.pocry@collectiondeladanse.ch | Site Internet : www.collectiondeladanse.ch |
| Page Facebook : https://www.facebook.com/Schweizer-Tanzarchiv-Collection-suisse-de-la-danse-596858097130564/?fref=ts | CCP / IBAN : CH50 0900 0000 8734 3099 3 |

Informations liées au projet

Ces informations pourront être reprises sur tous les supports de communication officiels: programme, site Internet, page Facebook, communiqués de presse, dossiers de présentation, etc.

Nom du projet (40 caractères maximum)

A portée de rêve

Nom de l'artiste / compagnie / association porteuse du projet :

Collection suisse de la danse (Héloïse Pocry) et Natacha Garcin

Résumé du projet (500 caractères maximum)

L'atelier-performance *A portée de rêve* est un projet qui réunit l'écriture, la danse et la musique autour d'une histoire inédite à laquelle le public est invité à contribuer. Par les mots, les gestes et les sons, *A portée de rêve* embarquera tout un chacun dans une aventure imagée et rythmée. Comme dans un rêve, les péripéties les plus folles y seront jouées, soufflées, fredonnées... Un moment d'onirisme collectif à travers un récit de pure fantaisie !

XXI

Public cible : intergénérationnel (parents-enfants en particulier)

Durée : 20 minutes

Descriptif du projet

La Collection suisse de la danse (CSD) a pour mission de conserver et valoriser le patrimoine chorégraphique suisse en entreprenant toutes les actions nécessaires. Ses activités de médiation et sensibilisation ont pour visée de faire vivre ce patrimoine et de le retransmettre à tous les publics.

L'écriture, la danse et la musique sont composées de phrases et utilisent toutes les mains comme moyen d'expression. La performance *A portée de rêve* se sert de ce principe pour réunir trois arts et sensibiliser les publics à la richesse décuplée de cette combinaison. En prévision de la Nuit de la lecture 2017, la CSD produira des textes inédits au sein de son atelier d'écriture *Corps & Graphie* durant plusieurs séances. L'artiste chorégraphique Natacha Garcin travaillera ensuite avec les auteur-e-s pour mettre en gestes ces textes selon le concept de son atelier *Danse de mains*, à savoir des chorégraphies utilisant essentiellement l'expression des mains. Le jour de la Nuit de la lecture, un atelier précédant la performance sera offert aux publics de l'événement pour découvrir ce qui aura été déjà créé et intervenir à tous les niveaux dans la trame de la création. Enfin, lors de la performance, ce sont les spectateur-ric-e-s qui seront invité-e-s à parfaire cette nouvelle version de l'histoire par de nouvelles interactions.

Les phrases linguistiques, chorégraphiques et musicales rebondiront entre elles dans un dialogue envisagé de manière interculturelle et non seulement interdisciplinaire. En effet, les participant-e-s seront incité-e-s à chaque étape de la création à proposer des mots, des gestes et des sons venant de toutes les langues et cultures faisant partie de leur vécu personnel, dans une joyeuse rencontre des sens.

Pour tisser le récit, une recherche d'éléments formels rassembleurs (le rythme et les refrains en particulier) se développera autour du thème des rêves, propice au conte et à la fantaisie narrative. Les histoires des rêves nocturnes, parfois drôles et absurdes, parfois perturbantes et sombres, seront l'occasion d'explorer et expérimenter une folle aventure !

Tout au long des ateliers puis de la performance, le public sera invité à interagir avec la création et à participer activement à sa représentation, afin d'aboutir à un moment de partage et d'improvisation qui rendra la performance unique. Une chanson récitée, dansée et jouée sera ainsi créée collectivement sur l'impulsion donnée par les porteuses de projet.

Textes utilisés : Les textes seront préparés par l'atelier d'écriture *Corps & Graphie* de la Collection suisse de la danse, animé par Héloïse Pocry. L'atelier a produit deux publications consultables et téléchargeables intégralement depuis le site internet de la Collection suisse de la danse : <http://www.collectiondeladanse.ch/fr/m%C3%A9diation/publication-de-l-atelier-d-écriture-corps-graphie-2016.html>

Musiques utilisées : Création (musicien-ne en cours de distribution)

Lieu où le projet est destiné à être présenté :

- Sur la scène de la yourte Dans l'espace ateliers
 Autre (extérieur, autre lieu partenaire), précisez:

Nombre d'intervenants : 3 professionnels ainsi que les participant-e-s des ateliers

| M./Mme | Nom | Prénom | Rôle dans le projet | Taille (S/M/L/XL) |
|--------|-------------------------------------|---------|---------------------|-------------------|
| Mme | Pocry | Héloïse | Ecriture | S |
| Mme | Garcin | Natacha | Chorégraphie | S |
| | Musicien-ne (distribution en cours) | | Musique | |
| | Participant-e-s des ateliers | | | |
| | | | | |

Besoins techniques

- Micro à main, nombre : 2..... Micro casque, nombre :.....
 Micro sur trépied, nombre : 3..... Lutrin, nombre : 3.....
 Tabouret, nombre : 2..... Chaise, nombre : 1.....
 Table, nombre :
- Musique (MP3 prise jack 3.5mm uniquement) Beamer (entrée VGA ou HDMI)
 Autre, spécifier :

Défraiement demandé : 300.- CHF

2. Photographie-souvenir :



Atelier avec le public à la fin de la performance A portée de rêve à la Nuit de la lecture le 29 avril 2017, Lausanne © Jérôme Klotz

ANNEXE E

Histoire en corps : Programme de soirée



! HISTOIRE EN CORPS !

Performance dansée dans le cadre du 5ème anniversaire de la Collection suisse de la danse



Suite à une résidence de 15 jours, les danseuses de la Cie Junior Le MARCHEPIED redonnent vie aux archives de la Collection suisse de la danse. Une interprétation chorégraphique qui transformera les locaux de conservation en scène ouverte. Les danseuses de la Cie Junior dialoguent autour de trésors sortis des archives, tissant des liens entre le passé et le présent, les mots, les images et les gestes.

Un voyage inédit au cœur du patrimoine chorégraphique suisse !



Collection suisse de la danse
Avenue Villamont 4
CH - 1005 Lausanne
Tél. +41 21 323 77 48
info@collectiondeladanse.ch
www.collectiondeladanse.ch



Cie Junior Le MARCHEPIED
Rue du Valentin 35
CH - 1004 Lausanne
Tél. +41 21 312 16 45
info@marchepied.ch
www.marchepied.ch



ITINERAIRE

BIBLIOTHEQUE

Danseuses: Clara Delorme et Maëna Soleil

PLACER, DEPLACER PUIS REPLACER !

PASSERELLE

Danseuses: Stéphanie Bentley et Maëlle Omnes

CROQUIS, ESQUISSES, DESSINS, LEEDER !

SALLES 1 ET 2

Danseuses: Myrto Charitaki et Gaëlle Vatrican

UN MASQUE, UN ROLE, UN COSTUME !

SALLE 3

Danseuses: Morgane Stephan et Johanna Willig Rosenstein

BULLE, PAPIER, MEMOIRE, SENSATION !

SALLE 4

Danseuses: Cléa Hourant et Nahuel Loison Renaud

UNE LETTRE, UNE DANSE, MACABRE !